

LES CAHIERS DE LA SECTION FRANÇAISE
DE
L'ICOMOS

RÉGÉNÉRER
LES JARDINS CLASSIQUES

Prix : 60 F

9634

J.H231

VERSAILLES
2-4 octobre 1985

WS 20799

CENTRE DE DOCUMENTATION
UNESCO - ICOMOS

08 FEV. 1988

Directeur de la Publication

Yves BOIRET, Inspecteur Général et Architecte en Chef des Monuments Historiques,
Président de la Section Française de l'ICOMOS.

Comité de rédaction

S. CAHEN SALVADOR, Présidente de la FNASSEM
L. CHABASON, Chef du Service des études et recherches au Ministère de l'Environnement
B. CALLEY, Architecte des Bâtiments de France
F. ENAUD, Inspecteur Général des Monuments Historiques
J. FERAY, Inspecteur Honoraire des Monuments Historiques
J. FOSSEYEU, Directeur Adjoint de la Caisse Nationale des Monuments Historiques
et des Sites
Ph. GEFFRE, Chef du Bureau des Monuments Historiques d'Etat et des Palais Nationaux
R. POUJADE, Maire de Dijon
Ph. PRESCHEZ, Chef de Service à la Direction du Personnel au Ministère de l'Urbanisme
et du Logement
C. VEYSSIÈRE POMOT, Directeur Régional des Affaires Culturelles de Picardie

Secrétariat de Rédaction

L. DECAZES
A. de MONTGOLFIER

Comité d'organisation

F. LAURENT
I. MAHEU-VIENNOT

Section Française de l'ICOMOS (Conseil International des Monuments et des Sites)
Secrétariat Administratif — 62, rue Saint Antoine 75004 Paris — Tél. : 42-78-56-42

WS 20799

LES CAHIERS DE LA SECTION FRANÇAISE
DE
L'ICOMOS

RÉGÉNÉRER LES JARDINS CLASSIQUES

VERSAILLES
2-4 octobre 1985



Parc de Versailles. Tapis Vert et Grand Canal. Les marronniers du grand axe posent un certain nombre de problèmes. État actuel. (Photo Mathis).

Sommaire

	Page
Avant-propos, par Yves Boiret	V
Jardin historique - Jardin symbolique, par Michel Parent	VII
Exposé introductif, par René Pechère	X
De l'entretien et de la régénération des jardins à la française, par Jean Dumont	1
Les parcs des monuments historiques, la régénération des plantations, par Guy Degos	4
Versailles, archétype du jardin historique, par Jean Feray	9
La régénération des jardins classiques : l'exemple de Versailles, par Thierry Mariage	12
La régénération des parcs et jardins en Angleterre, par Anthony Mitchell	16
Questions d'actualité concernant la restauration des jardins en URSS, par Elena Micoulina	19
La régénération des jardins en Italie, par Pier Fausto Bagatti Valsecchi	22
Schönbrunn et les parcs autrichiens, par Erika Neubauer	24
Débats	26
L'action menée dans les jardins du palais de Fontainebleau depuis dix ans, par Bernard Collette	27
Table ronde	32
La formation des paysagistes et l'histoire, par Raymond Chauv	35
Conclusions et séance de clôture	39

Le caractère dynamique d'un colloque consacré à la régénération (et en cela porteur d'avenir !) est déjà en soi exaltant !

Lorsque cette régénération vise un élément du patrimoine mondial aussi célèbre et prestigieux que l'ensemble du Domaine de Versailles, on éprouve vis-à-vis de cette manifestation des sentiments mêlés :

Tout d'abord, une certaine appréhension face à des problèmes qui laissent entrevoir des choix importants et peut-être apparemment douloureux.

Ensuite un très vif intérêt : nous savons en effet que la présence sur le site des membres du Comité International pour les Jardins et Sites Historiques de l'ICOMOS et de l'IFLA (Fédération Internationale des Architectes Paysagistes) signifie la participation et la réflexion de ce que la compétence mondiale fait de plus sophistiqué et de plus sûr dans ce domaine spécifique.

Le débat a toutes chances d'être passionnant, et de qualité.

C'est donc un très grand honneur pour la Section Française de l'ICOMOS d'être associée directement à cette manifestation : elle répond en cela à la sollicitation amicale du Comité International et de son Président, Monsieur René Pechère, à qui j'en exprime toute ma gratitude.

Cette collaboration n'est pas la première du genre.

Il y a quelques années — en Septembre 1971 — une manifestation de même nature s'était tenue à Fontainebleau.

Y avaient pris une part éminente Piero Gazzola, Président de l'ICOMOS et Jean Trouvelot, Président du Comité Français. Tous deux nous ont quittés depuis, Jean Trouvelot, il y a quelques jours.

Si les années et les hommes passent, la recherche se poursuit sous la présidence éclairée de Monsieur Michel Parent, dans des conditions de collaboration internationale qui sont la preuve de la vitalité de notre association, mais aussi de l'ouverture et de la disponibilité d'esprit de spécialistes qui n'hésitent pas à partager leurs préoccupations, et à les soumettre à l'examen de techniciens venus d'ailleurs.

Il est difficile d'exprimer sans lasser, et sans risque d'omissions fâcheuses les sentiments de reconnaissance à tous ceux qui ont permis à cette réunion de se tenir, et cela n'a pas été toujours aisé.

Or, malgré les difficultés habituelles à ce type d'organisation et les aléas d'imprévus tout particulièrement difficiles à maîtriser en l'espèce, nous touchons aujourd'hui au but, et je fais des vœux pour que les efforts accomplis pour la réussite du colloque, soient couronnés de succès.

J'en remercie, en votre nom, les administrations qui nous ont permis de mettre sur pied ces trois jours ; bien entendu, ceux qui ont fait en sorte que tout se passe bien matériellement et les organisateurs de cette exposition Mme Cousin, M. Mariage. L'exposition que vous verrez dans le hall conforte visuellement ce que nous rencontrerons sur le terrain et à travers les débats.

Je n'oublie pas, dans ma reconnaissance les rapporteurs divers, mais je laisse le soin à Monsieur René Pechère, qui a la charge scientifique de ce colloque, d'évoquer leurs mérites, mieux que je ne pourrais le faire moi-même.

Mais je tiens à exprimer tout particulièrement ma reconnaissance à la ville de Versailles et à Monsieur Damien, son Maire qui nous accueille ici dans ce Palais des Congrès mis si obligeamment à notre disposition pendant 3 jours.

Connaissant par expérience le comportement éclairé de Monsieur Damien et de sa Municipalité vis-à-vis de tout ce qui touche au Patrimoine et à la Culture, j'aurais tendance à ne plus m'en étonner.

Mais c'est précisément parce que je connais bien les préoccupations de la Ville de Versailles vers la perfection dans les actions de conservation que je formulerai la requête suivante :

une question fondamentale ne me paraît pas inscrite formellement au programme de nos débats :

c'est celle du sort à réserver au prolongement des plantations urbaines accompagnant et soulignant la composition de cet exemple unique d'urbanisme classique.

S'il est un lieu où le château et son parc d'une part, la ville qui l'encadre d'autre part, constituent un ensemble indissociable, c'est bien ici, à Versailles, qu'on le découvre.

Le château, précédé de son célèbre trident, engendre la composition de la ville, mais sans la ville née du château, et qui lui doit sa structure, il n'y aurait pas de cohérence dans cet ensemble.

Ces trois avenues qui prennent naissance à la cour d'honneur et à travers la Place d'Armes, se prolongent vers l'Est jusqu'à l'horizon dans un encadrement où l'architecture végétale, les terre-pleins et les talus gazonnés jouent un rôle essentiel, sont un élément caractéristique de cet urbanisme.

La végétation y tient lieu d'architecture, et là aussi, l'évolution des temps y a porté sa marque, et probablement ses transformations plus ou moins pertinentes.

Mais la crainte actuelle fréquente de porter une atteinte sensible à tout ce qui contient un peu de chlorophylle aboutit parfois à rendre incompréhensible la volonté de la composition originelle.

Aussi, je me pose une question : une réflexion d'ensemble sur le problème de la régénération des plantations dans les jardins de Versailles dépasserait-elle le cadre imparti au thème ornemental du colloque si elle faisait une légère incursion sur cette partie de la composition versaillaise ?

Pour ma part, je ne le pense pas et je le souhaite.

Mais peut-être vais-je au-delà de mon rôle, et je m'empresse donc de céder la place à Monsieur René Pechère, Président du Comité International pour les Jardins et Sites Historiques, qui sera beaucoup plus habilité que moi à en juger, et à vous présenter ce colloque.

Yves BOIRET
Président de la Section Française de l'ICOMOS

Jardin historique - Jardin symbolique

Nous sommes réunis ici dans la ville d'un château, celle du château des châteaux, qu'encadre le *jardin des jardins* par excellence, comme on parle ailleurs du Saint des Saints...

Château entre ville et jardin : cette trilogie parcourt l'histoire universelle du patrimoine architectural, et celle des rapports entre la culture et la nature, entre le minéral et le végétal, entre la Terre et l'Homme.

Le jardin...

Jardin (anglais : garden, allemand : Garten, italien : giardino) a la même origine que *yard*, ancien français *jart* (enclos), et il est affilié au latin *hortus* (enclos, ancien français *ort*) et *cohors* (cohorte, division du camp). Tout ce contexte sémantique se réfère à la notion d'espace clos, au point qu'en grec *khortos*, c'est l'enceinte.

La cour...

Mais par ailleurs, *khoros* (chœur), c'est la danse, c'est l'espace ludique, dans cette enceinte... Aussi quand on parle d'un hôtel situé « *entre cour et jardin* », et qu'on oppose, au théâtre, lieu à ce titre doublement symbolique, ludique et clos, « *le côté cour et le côté jardin* », on exprime, non pas, certes, une symétrie rigoureuse, mais une correspondance et une relation organique et dynamique, de part et d'autre d'un axe ou autour d'un centre de symétrie.

La *cour*, c'est le bâti qui se donne de l'air, le minéral qui cerne un espace et des éléments d'une nature absolument contrainte, étreinte, capturée : *cour* provient du grec *kheir*, la main, et de la racine indo-européenne *gher*, qui signifie « saisir ». Dans la mesure où la cour s'oppose au jardin, mais entretient avec lui une complicité d'équilibre et de complémentarité, on peut dire qu'elle en est l'artificialisation poussée à ses extrêmes. Dans le jeu « courtois » l'ambiguïté sémantique est à son comble, et ce jeu n'est pas innocent : il contraint Eros, expulse sa sève « côté cour » qui trouve quelque compensation « côté jardin »...

L'eau, la sylvie, la terre...

Au jardin se réfugie l'eau vivante (ancien français : «*ève* »...), mais que l'on finira bien tout de même par « canaliser », en lui imposant, même à elle, la règle, le « canon » du canal.

De même, le végétal libre, la *silva* passe par des états progressivement esclaves : la *forêt* est une *silva* « forée », percée d'allées tracées à la hache de la guerre que la culture livre à la nature « sauvage », autrement dit sylvestre. Le *bosquet* fait mieux : il réduit le végétal à cet état intermédiaire entre le *bois* et la *bûche* : ce bois dont on fait les premières maisons et les premiers temples ; le bosquet versaillais est plus architectural que végétal. Quant à la bûche, elle est le combustible des bûchers et des foyers sacrificiels.

La *terre* enfin... le jardin est une savante combinaison de vie végétale (et animale), de terre (ou de roche) et d'eau (et de ciel qui se mire dans l'eau), tous éléments originellement naturels mais recomposés selon les lois et dans les formes d'un projet architectural c'est-à-dire culturel.

...Et le ciel

L'idée d'espace clos est inséparable du jardin comme de la cour. Là encore, la sémantique nous l'assure, mais dans le contexte de ses origines orientales : le jardin, c'est le *jannat* persan, le *pardès chaldéen*, autrement dit le *Paradis*, où l'idée de clôture est présente : c'est le sol conjoint à la digue *para-dehi* (*digue* en sanscrit).

C'est aussi l'image du corps féminin. Métaphoriquement, le *Cantique des Cantiques* insiste sur le scellement de la Fiancée dont le Fiancé dit : « elle est un jardin, bien clos, ma Sœur

ma Fiancée, une source scellée ». Et plus loin : « J'entre dans mon jardin », L'eau est bien au cœur du jardin, mais le jardin est scellé. C'est bien encore « l'ève » domptée, que cette image du jardin, assimilée aussi à une sorte de citadelle de sécurité ; mais voilà que surgit alors une opposition plus fondamentale que celle de la cour et du jardin : précisément celle du *jardin* et du *château* ou de la *ville*. Elle se manifeste à travers les deux images mystiques du *Paradis terrestre* et de la *Jérusalem céleste*.

Ville et jardin : Jérusalem céleste - paradis terrestre

Le *Paradis Terrestre* est, comme on vient de le rappeler, littéralement, un jardin, dans le début de la Genèse, où prédomine le règne végétal ; tandis qu'à la fin, la figure de la *Jérusalem Céleste* est celle de la ville. Mais, par une inversion révélatrice, cette Ville projette vers le haut sur le ciel, l'image d'une citadelle, tandis que le Paradis céleste projette sa figure immatérielle vers le bas, sur la terre. Projections combinées et en sens inverse de deux figures fondamentales : dans la symbolique des formes le carré figure la terre, mais plus généralement l'univers créé : terre et ciel confondus ; tandis que le cercle figure le ciel, mais, plus généralement, le Créateur hors de sa Création. La formulation prépondérante du *Paradis Terrestre* est donc celle d'un jardin circulaire qui tire son expression graphique du ciel transcendantal, tandis que la *Jérusalem Céleste* a cette forme carrée que lui a conféré le modèle terrestre de la ville : Jérusalem, Rome... toute citadelle sainte ou profane. Il pourrait s'ensuivre que le jardin soit de vocation préférablement radiocentrique et la ville-citadelle préférablement quadrillée. Mais ce serait méconnaître l'essence primordiale des choses et le fonctionnalisme des figures. Si le camp de César a la distribution orthogonale d'un rectangle figurant une armée en marche soudain immobilisée, la défense spontanée de tout point stratégique définit un cercle autour de ce point. Si l'arbre définit sur le plan horizontal un champ de développement circulaire, la forêt plantée aligne ses fûts selon un ordre rectiligne et orthogonal afin que la rentabilité de la plantation soit la plus grande avec le minimum de gêne pour chaque arbre à l'égard de ses voisins.

« L'effet » Versailles

A Versailles dans cet équilibre entre le jardin et la ville à partir du pôle de la chambre du Roi au cœur du château, la ville est à dominante radiocentrique, et le jardin plutôt orthogonal, avec ses bosquets distribués de part et d'autre de l'axe central, et son « transept » Bassin des Suisses - Marmousets. (Les choses sont en réalité un peu plus complexes...).

En fait, l'histoire de l'urbanisme montre que tandis que la ville à plan orthogonal se prête à un développement infini (d'où ce choix pour toutes les villes coloniales, de la Grèce Antique au peuplement des Amériques...), le plan radiocentrique est incompatible avec un développement indéfini. A un moment ou à un autre il casse, ou il est dès l'origine biaisé par un mixage avec l'orthogonalité. C'est ce qui arrive à Versailles (l'avenue de l'Europe perpendiculaire à l'avenue de Paris). Mais au cœur de la composition, la disposition de la Place d'Armes et des deux Ecuries a bien affirmé la radiocentricité.

Le champ transposé en espace ludique

L'orthogonalité prépondérante dans le développement historique des jardins, de la Mésopotamie à l'Europe moderne doit beaucoup à l'origine agraire du jardin. L'agriculture, avec les exigences de cadastrage, d'artificialisation des cultures par ensemencement ou plantation rentable, et peut-être plus encore d'irrigation (de l'eau « canalisée »), affirme la prééminence logique et pratique de l'orthogonalité.

Les jardins du Moyen-Age et ceux de la Renaissance sont typiques à cet égard. Il y a jardin dès que l'espace traditionnellement cultivé devient ludique. Ce ludisme peut être à vocation scientifique comme l'est un cabinet de curiosité : cela donne les modèles de l'herbortarium, du jardin botanique.

Des mérites du rond

Mais le règne animal exige des précautions plus attentives que la domestication du poisson, voire de l'arbre, sagement alignés comme une armée disciplinée. La « Ménagerie » exige la surveillance centrale. Boileau nous a charmé de sa description de la Ménagerie de Versailles où il mène La Fontaine (à moins que ce ne soit l'inverse). Cette ménagerie est composée de zones triangulaires imbriquées et étanches, afin que les espèces ne se dévorent pas entre elles, autour du centre dominant de la surveillance : c'est le prototype du *plan panoptique* cher aux prisons de Bentham « l'ami du genre humain » (type « Petite Roquette ») et cher aussi à Ledoux pour l'organisation du travail en usine sous bonne surveillance, avec ses Salines Royales d'Arc et Senans qui deviendront le cœur de sa Ville Idéale. Il semble qu'à Versailles l'équilibre entre le rond et le carré ait été trouvé, après la vie éphémère de sa Ménagerie, dans un double choix selon l'échelle : prédominance des axes ortho-

gonaux, mais au niveau des bosquets et des motifs centraux (bassin de Latone), prédominance du modèle circulaire.

Les courbes de l'artificialisation « au carré »

Comment le *jardin anglais* vient-il troubler ce festival de géométrie euclidienne et cartésienne auquel, de Rome à la Chine, des modèles mystiques au XVII^e siècle, la nature architecturée des jardins est astreinte ?

Il ne faut pas s'y tromper : dans toute l'ère classique et baroque, la « nature » en tant que *mot* et en tant que *modèle*, et dont Boileau fait autant de cas que Rousseau, n'est pas saisie dans l'acception d'un quelconque désordre ou hasard des choses. Au XVII^e siècle, c'est la référence à l'ordre même, à l'ordre de la Création dont l'artiste doit s'inspirer. Au XVIII^e siècle, le préromantisme prête à la nature libre, celle du « bon sauvage », une discipline innée qui est le secret d'une nouvelle valeur : *le bonheur*. C'est à ce niveau que le jardin, si l'on peut dire, se *ressource* et retrouve toute son actualité créatrice : *lieu ludique*, c'est-à-dire *lieu onirique*, le jardin en lui-même et avec lui les courtisans de Versailles qui l'arpentent, se lassent de l'uniformité répétitive qui engendre l'ennui... Là encore il faut se rappeler que le mythe du *Paradis terrestre* est celui-là même du *Paradis perdu*, autrement dit l'histoire d'une *nostalgie*. Le nouveau ludisme remonte aux sources : il ne va pas consister à abandonner l'artifice, mais au contraire, à faire semblant d'imiter la nature par l'instauration d'*espaces plus artificialisés encore, car plus sophistiqués* que le jardin français. Toutes les courbes et les contre-courbes du baroque, comme, ailleurs, toute la cruelle stratégie amoureuse de Marivaux, constituent un jeu fait d'éléments empruntés à la « nature » : arbre et « bocage », source et bassin, voire moutons et bergères, mais qui ne perdent rien de leur culture *savante* et de leur liberté *organisée*.

Les modèles extrême-orientaux

Cependant, comparé au modèle de l'artificialisation suprême, ce *modèle japonais* dont le XIX^e et le XX^e siècle révéleront seulement à l'Occident l'intime complexité, le parc anglais garde quelque chose de relativement simple sinon de systématique.

J'ai tenté ailleurs, après d'autres (1), de placer en opposition l'*espace impérial chinois* plus rectiligne et plus orthogonal encore que Versailles, et à l'échelle d'un continent et de villes, de mausolées, et d'armées ensevelies de soldats de pierre, dont l'exploration et la redécouverte sont à peine amorcées, et l'*espace japonais*, obsédé par la miniaturisation à laquelle a sans doute contribué la fragmentation de l'archipel, mais qu'habite encore le polythéisme sous la version *shintô* du bouddhisme.

L'origine picturale — en l'occurrence la peinture d'inspiration chinoise — comme modèle du jardin japonais est connue. Ce jardin restitue donc trois dimensions à l'interprétation peinte bi-dimensionnelle d'une nature déjà par elle-même savamment composée. Le secret du jardin japonais, c'est d'être d'abord un *secret*, un chemin initiatique, qui révèle pas à pas, les surprises des regards, le retournement du regard vers le centre, à l'opposé des percées infinies de Versailles et de Pékin.

Il faut s'abstraire en Orient de la stratégie des sentiments plaquée sur les jardins, et propre à la typologie naïve que Flaubert, dans *Bouvard et Pécuchet*, prête à un certain M. Boitard : « genres mélancolique, exotique, grave, majestueux, rêveur, fantastique... », et le sous-type « Wurtembourgeois (...) qui conduit à un boudoir où les jets d'eau vous inondaient quand on se posait sur le sofa »... Le jardin japonais c'est au contraire le fait d'une pure et impassible *poétique* de la *stratégie visuelle* très concrètement agencée, où les arbustes, les rochers et les pierres, les sources et les flaques d'eau, l'architecture des ponts et des pavillons sont l'équivalent de touches de pinceau d'une calligraphie et, en même temps, d'un tableau impressionniste. Et il y a peut-être dans l'ambition secrète de tout « Architecte de Jardin », le désir secret d'atteindre à cette sérénité-là, ce qui nous mène assez loin du langage allégorique des fleurs : *dans l'espace du Jardin le temps est aboli* ; le vivant, c'est à dire l'éphémère, atteint la figuration de l'éternel, là où les hôtes du *Jardin d'Allah* atteignent la béatitude ainsi que l'enseigne le Coran. Mais du jardin japonais, comme du Paradis des religions du Livre, comme du jardin solaire des Hespérides aux pommes d'or (le jardin-verger), il a fallu partout en bannir le Dragon. Le plus humble de tous les jardins est le Jardin des Oliviers de Getsémani (du « pressoir de l'huile ») : le lieu où s'accomplit la nuit de l'angoisse, la nuit de la coupe d'amertume, la nuit de la trahison, de l'arrestation et de l'abandon... Mais c'est précisément aussi le plus glorieux : là où déjà, pour Abraham, pousse l'arbre de paix, l'arbre béni : le Paradis est aussi, en définitive, une Oliveraie.

Michel PARENT
Président de l'ICOMOS

(1) CHINE-JAPON — Icomos-Information n° 4 — 1985 — Edizioni Scientifiche Italiane - Naples.

Exposé introductif

Je me réjouis vivement de me retrouver à Versailles. J'y ai passé plusieurs années après cinq ans de captivité en Allemagne et j'y compte quelques vrais amis. J'ai parcouru les allées de ces jardins uniques dans leur genre, de week-end en week-end.

Comme président du Comité International pour les Jardins et Sites Historiques de l'ICOMOS et de l'IFLA, je voudrais vous présenter d'abord les membres actifs de ce Comité qui sont tous présents ici, sauf hélas notre collègue tchécoslovaque.

Je voudrais ensuite exprimer en leur nom comme au mien, d'abord quelques remerciements, ensuite faire part de nos préoccupations au sujet des jardins de Versailles.

Notre Comité est composé d'experts de différents pays qui représentent plutôt leur compétence que leur nationalité.

Il s'agit de :

Madame Carmen Añon-Feliu, de Madrid, notre vice-présidente,
Madame Elisabeth Mc Dougall, de Washington, qui s'occupe du merveilleux centre d'étude des jardins, de Dumbarton Oaks,
Madame Elena Mikoulina, de Moscou qui a assisté à tous les colloques depuis la fondation,
Mademoiselle Jette Abel, professeur à Copenhague et secrétaire générale de l'IFLA,
La comtesse Ursula zu Dohna qui professe à Freising, près de Munich,
Monsieur Jean Feray, de Paris, inspecteur principal des Monuments Historiques,
Monsieur Pier-Fausto Bagatti-Valsecchi, de Milan, architecte,
Monsieur Anthony Mitchell, de Chippenham, personnalité du National Trust, accompagné de Monsieur Fawcett de l'ICOMOS Grande-Bretagne,
Monsieur Michel Gilbert, directeur des Jardins de Namur,
Madame Geerts, de Louvain, secrétaire du Comité et Madame van Marcke de Lummen, membre correspondant et qui assure le secrétariat des « Espaces Verts et Art des Jardins » et le mien propre depuis trente ans.

Je remercie mes collègues d'être venus parfois de très loin : de Washington, de Moscou, de Madrid, de Londres, de Copenhague, de Milan et d'ailleurs.

C'est en leur nom donc que je remercie Monsieur Damien, le cultivé Maire de Versailles qui a bien voulu nous accueillir personnellement ce matin.

Je remercie le président de l'ICOMOS, Monsieur Parent, des paroles qu'il vient de prononcer. L'intérêt qu'il porte aux jardins nous réjouit et nous n'avons pas oublié qu'il a participé avec nous à la mise en œuvre de la Charte de Florence sur les Jardins Historiques que nous avons proposée en 1981, et dont il a peaufiné le texte définitif comme seul pouvait le faire un Français.

Monsieur Yves Boiret, président du Comité Français de l'ICOMOS a pris en charge l'organisation de ce colloque selon la tradition des pays invitants. C'est la partie ingrate mais essentielle de ce genre de rencontres. Que ses collaborateurs tout comme lui reçoivent la gratitude de toute cette salle bien remplie.

Avant d'aborder l'objet même de nos préoccupations, je tiens à saluer tout spécialement Monsieur Bigot, architecte en chef, conservateur du Domaine National de Versailles, récemment désigné à ce poste prestigieux.

C'est en somme lui qui nous reçoit et il est bien délicat d'apporter des avis dans les lieux mêmes où l'on est reçu... Nous n'avons ni la prétention ni le droit de donner les leçons aux responsables compétents qui gèrent le domaine. Mais nous sommes là pour apporter l'appui d'experts internationaux pour des actions de restauration ou de restructuration nécessaires que le public comprend mal si on ne l'éclaire pas. En venant ici, nous sommes

convaincus que les autorités responsables partagent notre point de vue. Nous voulons leur dire qu'elles ne sont pas seules — nous voulons les encourager et les assurer que nous sommes toujours prêts à défendre devant un public versaillais premier concerné, devant tout autre public, et avec l'aide de la presse un certain nombre de vérités que les « experts » auraient tort de garder par devers eux...

En jetant ce matin un rapide coup d'œil sur le parc, je me suis aperçu avec joie que la Conservation a déjà devancé nos vœux et que depuis cette année, quelque chose d'important se passe pour sauver les jardins de Versailles. Notre IX^e Colloque apprendra plus qu'il n'apportera si j'en juge par la qualité des intervenants et par la passionnante présentation de documents, que Monsieur Mariage, architecte des Bâtiments de France pour les Yvelines, a placé dans cette salle pour notre bonheur.

J'ai le devoir maintenant, de vous exposer ce que Monsieur Gazzola, premier président de l'ICOMOS appelait la philosophie du Colloque.

On admettra sans discussion que Versailles est « la bible » du jardin classique français. Avec Vaux-le-Vicomte qui m'est cher parce que plus intime, plus gracieux et privé, Versailles lui, est le point culminant de l'œuvre de Le Nôtre, le plus connu, le plus visité, le plus imposant, le plus royal, le plus complet. Le *prototype* du jardin français comme le définit excellemment le dictionnaire Robert.

Mais le temps l'a légèrement défiguré... Il n'a plus sa rigueur classique d'origine.

Louis XIV avait fait venir des arbres de Picardie, d'assez haute taille, dans le but d'adoucir la sévérité architecturale des charmilles de 6 à 7 mètres de haut qui entouraient les bosquets. Avec Le Nôtre, il souhaitait qu'une légère frondaison dépassât ces murs de verdure. Les arbres transplantés avec des moyens moins rapides qu'aujourd'hui en ont souffert. Certains travaux hâtifs ont aussi eu d'autres conséquences et notamment des pertes d'eau. Louis XV se plaignait : « Versailles pue »...



Parc de Versailles. Parterre de Latone. Problèmes que pose la proximité entre statues et alignements. (Photo G. Le Garlantezec).

En définitive on décida en 1775 de raser le jardin : les deux tableaux d'Hubert Robert nous montrent un état de désolation.

On faillit même retracer Versailles à la mode nouvelle romantique ou pittoresque... nous l'avons échappé belle !

Lemoine, jardinier du parc replante en 1776 mais introduit dans les deux premiers bosquets des essences étrangères. Dans le grand axe, le long du Tapis Vert, on plante des marronniers. Aujourd'hui ces arbres ajoutés empêchent une bonne vision de l'axe. Les bosquets qu'on a laissé aller (souvent par crainte d'une réaction du public qui ne comprend pas la nécessité des coupes régulières), rejoignent la couronne des marronniers, tuent les charmilles, salissent les statues qu'on doit annuellement nettoyer.

Naguère, ces statues se détachaient sur un panneau de verdure de 6 mètres de haut, elles étaient mises en valeur et cette combinaison donnait son caractère architectural à l'ensemble.

Actuellement ces murailles vertes, suivant les endroits s'arrêtent à la hauteur du cou, des seins ou des mollets et ne remplissent plus leur office d'origine.

Par ailleurs, il doit être possible de recréer un cadre de charmilles autour des bassins et fontaines des bosquets de toute la partie nord du parc. Le retour de la classique promenade depuis Apollon jusqu'au Bassin de Neptune est plutôt dégarni. Les arbres poussant trop haut, enlèvent la lumière, filent vers le haut et toute la partie inférieure et le sol, sont dégarnis.

On pourrait au moins « évoquer » ce qui a disparu si l'on juge que ce serait trop onéreux de refaire à la lettre ?

En particulier l'étonnant bosquet de l'Encelade mériterait un cadre, tout comme les carrefours des bassins des Quatre Saisons. La Colonnade sans Proserpine a perdu son âme.

Enfin, les garnitures florales n'ont que peu de choses de commun avec celles du temps du Roi. Nous avons étudié ces questions au III^e Colloque de Zeist en 1975.

Le public versaillais apprécie les garnitures actuelles auxquelles il est habitué : en septembre, mes amis s'y précipitent. On ne peut brusquement changer de telles habitudes, mais il doit être possible de revenir à des mélanges plus légers. L'expérience faite il y a deux ou trois ans avec des *Nicotiana affinis* blancs (tabac) semble avoir été appréciée. L'idée est de procéder par paliers.

Pour en revenir aux charmilles, je rappelle qu'elles étaient souvent doublées à 3 mètres de distance, par une palissade d'ifs et de buis pour maintenir bien en arrière les bosquets, dégagant ainsi les charmes et facilitant la taille des deux faces. Il en reste des traces.

L'évolution sociale, la démographie galopante peuvent donner quelque inquiétude pour l'avenir des jardins. Je crois cependant à leur avenir après une période d'adaptation.

Une certaine élite a créé des jardins de génération en génération imitant en cela les souverains pour qui c'était le suprême raffinement. Elle se trouve en face de difficultés insurmontables à cause notamment du prix de la main d'œuvre. Ainsi, les bons exemples s'amenuisent.

Pierre Grimal remarque que l'esprit le plus inculte ne peut rester indifférent aux jardins. Et plus nos paysages s'enlaidissent, se détériorent, se raréfient, plus le jardin deviendra une nécessité publique. C'est un art qui répond à un besoin.

Nos paysagistes, un peu trop axés sur les « Espaces Verts » doivent obtenir un enseignement à un niveau plus universel et retrouver le sens de la composition des jardins. Il faut aussi qu'ils puissent étudier des exemples, puis les oubliant une fois connus, les digérer pour faire du neuf... sur une base solide.

Il est donc absolument nécessaire que Versailles, prototype du jardin à la française, le Bosquet, le Racine des jardins, ne se laisse pas défigurer au cours des ans.

Mesdames, Messieurs, là est le fondement de la mission que nous avons à remplir ; que ces heures pendant lesquelles nous serons ensemble servent cette cause exaltante.

René PECHERE
Président du Comité International
ICOMOS IFLA pour les Jardins et Sites Historiques

De l'entretien et de la régénération des jardins à la française

Seuls vont être abordés dans les lignes qui suivent les problèmes pratiques que posent l'entretien et la régénération des jardins réguliers conçus en France au cours du XVII^e siècle.



Parc de Trianon. Arbre abattu par le vent à cause de sa trop grande vétusté. (Photo Mathis).

La régularité géométrique qui constitue la caractéristique essentielle de ce type de jardins incorpore en effet une présentation particulièrement soignée, aucune irrégularité dans le tracé d'une allée ou dans celui d'une broderie, aucun dépassement dans la taille d'une charmille, ou d'un alignement d'arbres ne pouvant être toléré.

De l'entretien des gazons, pelouses et prairies

Les problèmes posés par l'entretien de surfaces vertes, sont maintenant bien maîtrisés avec les produits, techniques, et engins mécaniques proposés par les fabricants spécialisés.

Restent toutefois deux préoccupations majeures : la fâcheuse propension des promeneurs à marcher sur les gazons des pelouses, et l'éventuelle sécheresse estivale.

On ne peut guère remédier au piétinement intensif des pelouses en bordure des allées qu'en installant (ce qui est bien laid et bien regrettable) des fils de fer sur des piquets métalliques, assez hauts pour constituer une barrière efficace. Tout autre système se révèle inefficace.

La sécheresse estivale ne peut elle, être combattue, qu'en puisant avec des moto-pompes dans les grandes pièces d'eau, alimentées en général par des sources souterraines ; c'est le seul moyen possible, lorsque la sèche-

resse se prolonge, pour éviter que les tapis verts ne se transforment en paillasons...

De l'entretien des arbustes et arbres taillés

La « taille » constitue une des principales sujétions des jardins à la française : buis des broderies et quelquefois des haies, ifs des pyramides et des cônes, charmilles des haies, sont à mettre en forme, au moins une fois par an à la cisaille à mains, ou exceptionnellement à moteur. Travail délicat ne pouvant être confié qu'à des jardiniers spécialisés, taillant au cordeau ou à l'aide de gabarits.

Il est primordial en effet que la géométrie de cette ornementation végétale réponde à la rectitude de l'architecture du, ou des bâtiments qu'elle complète.

La taille en rideau des arbres d'alignement s'effectue en moyenne tous les trois ans, à l'aide d'un volant emmanché et à l'échelle ; elle doit, elle aussi, être aussi régulière que possible.



Parc de Trianon. Parterre des Quatre Nymphes. Travaux d'entretien d'abattage et de replantation 1986. (Photo G. Le Garlantezec).

De l'entretien des motifs floraux

Ces motifs se concentrent essentiellement à l'intérieur d'une surface délimitée par une bordure taillée, de buis en général. Les peintures ou gravures au XVII^e siècle nous renseignent, plus que les écrits, sur cette disposition et sur l'abondance et la multiplicité des espèces plantées à l'époque.

Trois familles de fleurs s'y distinguent :

— celles indigènes ou provenant du bassin méditerranéen

néen : ancolie, anémone, œillet des fleuristes, iris, lys, pivoine,
— celles importées d'Orient : fritillaire, tulipe,
— celles rapportées d'Amérique ou du Canada : essentiellement des bulbes et des tubéreuses — lis du Canada, canna indica, helianthus, rudbeckia.

Malheureusement, sans doute sous l'influence de l'évolution du goût et de la diminution des moyens en personnel et en crédits, les fleurs utilisées dans la composition des parterres ont été de plus en plus choisies dans les espèces à longue floraison afin de limiter à deux (et quelquefois à une) le nombre des plantations annuelles. Il en résulte un aspect et une coloration générale très sensiblement différents de ce qu'ils devaient être à l'origine. Les tentatives faites pour restituer l'harmonie colorée du XVII^e ou du XVIII^e siècles se heurtent à la difficulté de trouver des plantes à longue floraison ayant les caractéristiques et surtout les couleurs de celles utilisées à l'époque et il faut bien le dire, à l'inertie des horticulteurs et des jardiniers pour renoncer à leurs habitudes...

Des arbustes et des arbres en caisse

La culture en caisse découle naturellement du goût pour les plantes exotiques qui va se développer sans cesse, du XVI^e siècle jusqu'au XIX^e.

Ces plantes ne pouvant supporter les froids de nos hivers la nécessité de les mettre à l'abri pendant cette saison entraîna leur mobilité, et par conséquent leur culture en caisse, ainsi que la création de vastes abris pour les accueillir.

La culture en caisse exige des soins particuliers et assidus pour assurer la vie quasi normale d'un arbre dans des conditions anormales.

Ces soins consistent essentiellement à supprimer une partie des racines, qui ont pu peu à peu envahir la totalité du volume de la caisse, et à regarnir de terre l'espace ainsi libéré : ceci se fait en hiver, lorsque les caisses sont rentrées dans ces vastes bâtiments, bien isolés, bien orientés et quelquefois chauffés, qui tiennent leur nom de l'arbuste le plus volontiers cultivé en caisse au XVII^e siècle : l'oranger.

Outre les soins qu'elle réclame, le principal problème posé par la culture des arbres en caisse, découle de la fragilité de celles-ci... Longtemps réalisées en panneaux de chêne, leur vie oscillait entre cinq et sept ans, ce qui est peu, et imposait un incessant renouvellement. Depuis quelques années l'emploi des bois exotiques, mieux protégés contre les attaques de l'humidité de par leur constitution même, complété par de prudents traitements fongicides et insecticides, laisse espérer une durée de vie moyenne de douze à quinze ans, ce qui sera un résultat satisfaisant.

Des allées et des routes

Leur entretien est maintenant facilité par l'emploi des désherbants modernes. Toutefois subsistent (et s'accroissent) les dégradations dues à l'afflux des promeneurs : écrasement et incorporation dans le sol des gravillons roulés qui les recouvrent, prolifération des papiers, emballages perdus ou autres déchets, qui impose des ramassages journaliers pendant la belle saison.

Les grandes allées empruntées par les voitures automobiles sont maintenant traitées comme de véritables routes avec une infrastructure généralement constituée par un béton bitumineux recouvert ensuite par un épandage de gravillons roulés, fixés par une émulsion à froid, afin d'obtenir une matière et une coloration se rapprochant le plus possible de celles des allées traditionnelles.

Des treillages

Il s'agit là encore d'un des éléments caractéristiques des jardins à la française, qu'ils soient encore de grande hauteur, comme au XVII^e siècle, par exemple autour de certains bosquets, ou d'une hauteur réduite à 1,50 m environ quand il s'agit de ceux mis en place à la fin du XVIII^e siècle. Dans les deux cas, il s'agit d'éléments extrêmement fragiles par leur conception même : lattes et poteaux en bois, généralement du châtaignier, facilement cassables par vandalisme inconscient ou volontaire, et rapidement atteints par la pourriture dans leurs parties situées au niveau du sol. Les poteaux étant en général les plus vulnérables du fait de l'attaque physico-chimique subie à la limite « terre-air », et entraînant par leur chute la ruine rapide des panneaux de treillage qu'ils soutiennent, il est apparu possible et souhaitable de les remplacer par des poteaux en ciment armé moulé ayant les mêmes caractéristiques dimensionnelles que les poteaux en bois. L'ensemble, poteaux et panneaux, est ensuite peint à deux couches de peinture anticryptogamique afin d'éviter le développement des mousses, extrêmement rapide dans les parties sous couvertes, ce qui est généralement le cas de ces treillages.

Des pièces d'eau, bassins et fontaines

Ce sont sans doute ces éléments qui posent les problèmes les plus complexes et les plus difficiles à résoudre.

S'agissant des pièces d'eau, il convient de rappeler qu'elles ne doivent leur étanchéité qu'à la présence de corroi de glaise, en fond et en parois ; il en est de même pour les grands bassins. En effet, pour les uns comme pour les autres, les techniques modernes d'étanchéité sont difficilement applicables. Le maintien en bon état du corroi existant constitue donc une priorité constante et onéreuse.

L'ensemble des installations techniques et souterraines assurant les jeux d'eau des bassins et des fontaines doit être entretenu par des entreprises spécialisées.

Les ornements en plomb, en bronze, ou en marbre, nécessitent eux aussi des soins constants ; en particulier les motifs en plomb, qui du fait des caractéristiques mécaniques de ce métal, présentent fréquemment des fissures par lesquelles l'eau pénètre, entraînant l'attaque par la rouille des armatures intérieures en fer. Des techniques nouvelles, alliant l'acier inoxydable et les résines de synthèse, armées en fibres de verre, ont pu être mises au point ces dernières années pour éviter ces inconvénients.

Au-delà de l'entretien, se pose avec acuité à l'heure actuelle le problème de la régénération des espaces boisés et des plantations d'alignement, qui, en général, les entourent.

En ce qui concerne les surfaces boisées, longtemps laissées à l'abandon, de simples opérations de bûcheron-

nage peuvent permettre d'obtenir une régénération sous futaie, familière aux forestiers. Encore faut-il pouvoir en trouver le financement !

Par contre la régénération des plantations d'alignement ne peut se faire qu'en adoptant le principe d'opérations globales. En effet les opérations ponctuelles consistant à remplacer au coup par coup les sujets morts, n'apportent que des déboires, les jeunes sujets replantés ne pouvant se développer au milieu des arbres restés en



Parc de Trianon. Travaux d'abattage et de replantation 1985. (Photo G. Le Garlantezec).

place. Ces opérations soulèvent un certain nombre de difficultés :

- proximité du public, des treillages, des bancs, des statues, etc.,
- nécessité de « démonter » pratiquement tous les arbres, du fait des sujétions ci-dessus évoquées,
- destruction des souches,
- fouille et apport de terre végétale,
- enfin choix des sujets en fonction du sol, du port



Parc de Trianon. Etat des arbres du Grand Quinconce, 1980. (Photo Mathis).

et de l'aspect du feuillage, de la possibilité d'effectuer des tailles régulières, etc.

Le rapide exposé, très terre à terre, des problèmes posés par l'entretien des jardins à la française, montre l'ampleur et la diversité des interventions nécessaires pour assurer en permanence leur bonne présentation. Les moyens en personnel, en matériel et en fournitures doivent donc être importants, ce qui n'est malheureusement pas toujours le cas et ce qui rend de plus en plus aléatoire leur survie.

Jean DUMONT
Inspecteur Général
des Bâtiments Civils et Palais Nationaux

Les parcs des monuments historiques La régénération des plantations

L'arbre est un élément essentiel de l'architecture puisqu'on note sa présence dans l'environnement de la plupart des châteaux et monuments, dans tous les pays. Ceux-ci témoignent pourtant, en fonction de leur histoire, de leur culture et de leur tempérament, d'une conception très différente de l'ordonnement et de l'aménagement des plantations.

Si l'on prend par exemple les parcs français du XVII^e siècle, tous plus ou moins fortement marqués par l'empreinte de Le Nôtre, il suffit de citer ce grand maître dans l'art des jardins pour comprendre ce rôle assigné à l'arbre dans un ensemble architectural :

« Dégager les abords des palais pour unir la géométrie des jardins aux lignes de l'architecture et reculer les massifs d'arbres qui deviennent le cadre lointain d'une perspective largement ouverte. »

Mais les conceptions de Le Nôtre n'ont pas survécu à son époque et une évolution rompant avec le cadre rigide qu'il avait tracé s'est faite au siècle suivant sous l'influence de certaines écoles philosophiques et notamment de J.J. Rousseau.

Cette évolution s'est encore accentuée au XIX^e siècle à l'apogée du romantisme où l'arbre devint un envahisseur, venant rompre la pureté de l'harmonie architecturale originelle.

Notre héritage est le résultat du modelage de la création primitive à la fois par ces évolutions conceptuelles successives et par le cycle biologique du développement de la végétation.

Dès lors, en ce qui concerne la régénération des plantations, un certain nombre de problèmes se posent.

Faut-il se borner à remplacer les arbres pour rajeunir la plantation ou bien faut-il à l'occasion de ce renouvellement essayer selon les cas de restituer l'aménagement initial ?

Avant de tenter de résoudre ces problèmes il ne faut pas perdre de vue qu'un ensemble architectural intégrant des bâtiments et des jardins est, dans l'esprit de son concepteur, un ensemble harmonieux de volumes à un instant donné, mais que l'action du temps a une vitesse différente sur la matière inerte et sur la matière vivante.

Pour schématiser, on pourrait dire qu'un tel ensemble réunit un corps à 3 dimensions et un corps à 4 dimensions. Pour perpétuer l'équilibre, il faut donc une intervention constante sur cette quatrième dimension qui est l'effet du temps.

Sans cette intervention, les bâtiments vont se dégrader lentement tandis que les jardins, eux, vont disparaître très vite.

Pour mieux appréhender les problèmes posés à l'occasion de ces interventions, certaines considérations techniques doivent être évoquées.

Il semble en effet que nous devrions être en mesure de pouvoir répondre à au moins 4 séries de questions fondamentales et les exposés qui vont suivre mettront sûrement en évidence que chaque pays détient sa propre solution comme il a sa propre conception de l'aménagement des jardins et des parcs.

Il sera intéressant de les comparer et d'en débattre.

Ces séries de questions qui, dans tous les cas, relèvent de principes généraux de gestion, sont à mon avis, les suivantes :

1. Les arbres n'étant pas immuables, il faut à un moment donné les remplacer. A quel stade de développement, selon le type de parc, est-il le plus opportun de prévoir leur remplacement ?

Si ce remplacement n'est pas imposé par des motifs biologiques, peut-on le justifier par des raisons historiques ou simplement esthétiques ?

2. Les pratiques de la taille et de l'élagage des arbres sont-elles absolument nécessaires ou seulement utiles ?

3. Dans le bilan global de gestion d'un parc où les dépenses prévisibles exigent de dégager des moyens financiers importants, comment peut-on assurer un minimum de rentabilité ?

4. Les parcs, au même titre que les monuments dont ils sont le complément, font partie du patrimoine culturel d'une nation et ont donc vocation à être accessibles au public. Comment sensibiliser ce public aux impératifs et aux contraintes de la régénération de ces parcs ?

Prenons, pour clarifier les idées, quelques exemples et examinons, pour commencer, le cas des *jardins classiques*. Je préfère cette dénomination à celle de « jardins à la française » que l'on a trop tendance à opposer aux « jardins à l'anglaise » qui sont en fait des jardins paysagers pouvant eux aussi être d'inspiration française.

Donc, dans un jardin classique du XVII^e siècle dont nous avons l'exemple type à Versailles nous devons distinguer les plantations d'alignement ou de quinconces et les plantations des bosquets ou des cantons forestiers.

Les plantations d'alignement qui ont pour but d'ombrager les allées mais aussi d'en souligner le dessin et de marquer les perspectives, obéissent à des règles très strictes.

Leur qualité essentielle est l'homogénéité. Ces plantations ne doivent donc être composées que d'une seule essence pour éviter les distorsions qui apparaîtraient inévitablement avec des essences ayant une vitesse de croissance, une longévité ou une exigence en lumière ou en qualité de sol différente.

En outre, l'essence choisie doit posséder une bonne aptitude à l'élagage et à la taille régulière de manière à remplir le mieux possible le rôle qui est assigné à ces plantations sans masquer la vue des édifices. Dans ce cas, il est évident en effet que la taille et l'élagage sont une nécessité.

Le choix des espèces est donc relativement restreint.

Ce sujet pourra éventuellement faire l'objet d'une discussion.

Je me bornerai à dire qu'en France, après l'orme champêtre qui a été largement utilisé au XVII^e siècle et qui disparaît à la suite de l'apparition d'une forme virulente de la graphiose, les essences indigènes les plus répandues ont été le tilleul et le charme. Elles sont très rustiques et ne subissent pratiquement les effets d'aucun parasite sérieux.

Parmi les espèces naturalisées depuis le début du XVII^e siècle, les plus répandues sont le marronnier dont le feuillage précoce est très décoratif à l'automne mais



Parc de Trianon. Allée de la Reine, marronniers. Etat actuel. (Photo Mathis).

dont le couvert très dense nuit au bon entretien des pelouses ; son bois est par ailleurs très cassant ; et le platane, particulièrement le platane à feuille d'érable, espèce hybride au port majestueux qui doit le faire réserver aux alignements des allées de grandes dimensions.

Selon les circonstances, et éventuellement pour rompre la monotonie d'un ensemble, d'autres espèces peuvent évidemment être utilisées, en particulier les peupliers mais il doit s'agir d'un choix guidé par des considérations très particulières.

D'une façon générale, des essences appelées nobles par les forestiers, car ce sont celles qui produisent les bois à plus haute valeur, telles le chêne, le hêtre, le frêne, les fruitiers (noyer, merisier, sorbier...) ne sont pas utilisées en alignement car elles se prêtent mal à la taille et d'autre part, leur forme et leurs dimensions ne correspondent pas au but assigné à ces plantations.

De même, sont proscrits les résineux car ils conservent des branches basses. Une exception notable cependant concerne l'if mais son utilisation est suffisamment connue pour qu'il soit inutile d'insister sur son intérêt.

Enfin, si certaines essences exotiques sont souvent utilisées avec bonheur pour orner les avenues en milieu urbain (robinier, sophora, arbre de Judée, negundo...) elles n'ont pas leur place en alignement dans les parcs de conception classique, auxquels s'attache une longue tradition.

Le renouvellement des plantations d'alignement pose un grave problème de décision au gestionnaire.

La qualité primordiale d'une plantation d'alignement étant son homogénéité, le renouvellement de la plantation doit être réalisé sur la totalité de la longueur, ce qui cause évidemment un grave traumatisme au paysage.



Parc de Versailles. Allée de Bacchus, baliveaux plantés en 1985. (Photo Marty).

Il est pourtant indispensable de s'y résoudre à un moment donné, lorsque la plantation comporte une forte proportion d'arbres endommagés, malades ou tarés et devenus très dangereux pour la sécurité des visiteurs et des édifices. Il est souhaitable de ne pas attendre d'en arriver à ce stade.

Il ne faut pas non plus perdre de vue, et c'est sûrement là le plus gros inconvénient des parcs classiques, que la taille des arbres est une opération qui amoindrit leur

vitalité surtout en raison de son caractère répétitif, et qu'elle les expose à des risques sérieux de contamination par des maladies cryptogamiques surtout lorsque les techniques de taille sont mal appliquées. Une attention toute particulière doit être apportée à l'amélioration de ces techniques de taille.

La longévité des arbres se trouve donc réduite et cela d'autant plus qu'il s'agit d'essences à croissance rapide.

Ainsi un platane qui peut vivre 500 ans s'il peut avoir un plein épanouissement, voit sa durée de vie réduite de moitié lorsqu'il est soumis à des tailles souvent barbares. Le tilleul en alignement ne peut être maintenu en place plus de 200 ans et le marronnier plus de 150. C'est l'une des raisons qui motivent mes réticences à l'égard des peupliers.

Pour éviter le traumatisme dû à l'extraction de la totalité des arbres sur toute la longueur de l'alignement, on a pu envisager de n'extraire que les arbres cassés ou tarés et les remplacer par des arbres déjà adultes pour conserver l'aspect homogène. Cette opération est techniquement possible et peut être réalisée si des circonstances l'exigent mais elle est très onéreuse et de toute manière, les arbres restant en place ou replantés ne seront qu'en état de survie, puisqu'il n'y aura pas eu de rajeunissement.

Il est donc préférable, dans la grande généralité des cas, de remplacer tous les arbres, même ceux qui paraissent être encore sains, par de jeunes sujets dits baliveaux, bien conformés, de même calibre, de même provenance, exempts de toute lésion et de tout parasitisme et ayant une hauteur de ramification d'au moins 2 mètres.



Parc de Versailles. Allée de Cérés, baliveaux plantés en 1986. (Photo Marty).

Certes, pour limiter la dépense, on peut procéder par tranches successives mais il est alors souhaitable qu'il ne s'écoule pas plus de 5 ans entre la première et la dernière tranche de renouvellement. On mettra alors en place des baliveaux de calibre croissant, toujours par souci d'homogénéité de l'ensemble de la plantation.

L'espacement des sujets ne devra pas être trop faible pour que leur développement ne soit pas retardé par une concurrence réciproque et pour que les arbres poussent bien verticalement.

Un regarnissage n'est pas à conseiller en cas d'espacement trop rapproché (moins de 5 m par exemple) les nouveaux sujets se trouvant exposés à des troubles de

voisinage et les autres risquant des dommages à leur enracinement.

De même, au delà de 3-4 ans, aucun regarnissage ne sera pratiqué, les derniers sujets plantés en regarnis ne pouvant alors jamais rattraper leur retard de végétation.

Dans une plantation d'arbres adultes encore en croissance, si l'on doit en abattre quelques-uns pour des causes quelconques (bris de vent, dessèchement de cime, maladie...) il est préférable de ne pas les remplacer. En principe, les « trous » de la rangée ne sont pas visibles dans la perspective et en tout état de cause, les jeunes arbres introduits en regarnis, dominés par les adultes qui auront tendance à « fermer le trou » ne pourraient jamais avoir un développement satisfaisant. Ils demeureraient ce que les forestiers appellent « de petits vieux ».

Chaque fois que les conditions locales le permettent, il est recommandé de planter les alignements en deux rangées parallèles, de part et d'autre d'une allée principale par exemple. Cette plantation dite en double alignement permet d'obtenir une meilleure conformation des arbres et une plus forte résistance aux vents.

La taille de formation, en rideau ou en marquise, doit intervenir assez tôt après la plantation, surtout si l'on a utilisé des baliveaux de fort calibre et l'élagage d'entretien doit être exécuté régulièrement avec une périodicité relativement courte (2 ans maximum) si l'on veut préserver l'esthétique de l'ensemble architectural.

Enfin, si les plantations d'alignement sont faites en bordure d'un canton forestier, il faut défricher une bande de largeur suffisante entre la ligne de plantation et la forêt pour que les tiges de la plantation puissent s'élever verticalement sans avoir tendance à rechercher la lumière en divergeant vers l'axe de l'allée.

L'absence d'entretien régulier pendant un grand nombre d'années et la concurrence exercée par les arbres de voisinage sur une plantation d'alignement sont les causes principales d'amenuisement de la longévité de celle-ci.

Les plantations de bosquets et les parcs paysagers lorsqu'ils font l'objet de soins constants posent en principe beaucoup moins de problèmes quant à leur régénération.

Il est malheureusement trop fréquent de constater que faute d'entretien, la nature sauvage reprend ses droits et que la remise en état d'un parc équivaut à une nouvelle création.

Trop souvent, même dans les domaines les plus prestigieux, certains cantons forestiers ne sont plus que des cimetières végétaux, massifs inextricables de végétation parasite où s'enchevêtrent de vieux arbres morts sur pied, abattus ou cassés par les intempéries et devenus des foyers de dissémination de maladies.

Cette situation constitue un outrage à l'esthétique du site mais elle est également, pour les visiteurs, une source permanente de dangers.

La chute des troncs ou des grosses branches peut évidemment causer des dégâts importants ou même irrémediables aux bâtiments ou aux monuments et sous l'effet conjugué d'une tempête et d'un sol détrempé, l'arrachage des arbres peut détériorer gravement les

voies de circulation et les canalisations souterraines qui peuvent s'y trouver.

Ces risques seront considérablement atténués par un entretien constant et un maintien en bon état sanitaire des boisements.

Au point de vue forestier une autre conséquence fâcheuse d'un tel état d'abandon est également à redouter :

En règle générale, les essences à croissance rapide sont celles qui présentent le moins d'intérêt et possèdent la moindre longévité.

Leur développement, comme l'excès de densité de la végétation sous-jacente, herbacée ou buissonnante, entraîne la disparition des essences les plus nobles.

C'est ainsi qu'en beaucoup de stations où l'on pourrait s'attendre à voir prospérer le chêne, celui-ci est pratiquement absent.

On peut de même déplorer la rareté de certaines essences qui sont spontanées dans les taillis sous futaie et très appréciées pour leur aspect ornemental comme pour la qualité de leur bois : le merisier, l'alisier, le sorbier.

On note par contre l'envahissement d'essences secondaires comme le sycomore dont les graines légères ont une grande faculté de dissémination.

Le travail de régénération doit donc consister non seulement à purger les boisements de tous les arbres morts, cassés, déperissants, parasités ou surannés et de la végétation adventice mais aussi à rétablir un équilibre entre les espèces d'arbres au profit des essences nobles : chêne, hêtre, frêne.

C'est le travail qui est actuellement entrepris en échelonnant sur plusieurs années à Versailles, Saint-Cloud, Rambouillet, Marly et Champs sur Marne.

Dans cette optique d'équilibre phytosociologique, on conservera, en proportion convenable, les meilleurs sujets de charme, de tilleul, de châtaignier en veillant à ce qu'ils ne concurrencent pas les précédents car leur développement est plus rapide.

En revanche, on limitera énergiquement l'extension du sycomore. L'orme sera systématiquement éliminé pour les raisons évoquées précédemment.

Il en sera de même pour le marronnier qui n'a pas sa place en dehors des alignements car son ombre étouffe littéralement les essences précieuses qui recherchent la lumière.

On peut constater, par exemple à Versailles comme à Vaux le Vicomte, la disparition des charmilles qui selon les plans de Le Nôtre délimitaient les bosquets lorsqu'ont été plantés beaucoup plus tard des marronniers dans l'alignement des allées.

A contrario, les merisiers, noyers, noisetiers, seront scrupuleusement sauvegardés et au besoin réintroduits lorsque les conditions de station correspondront à leurs exigences.

Mais des menaces pèsent constamment sur certaines espèces sensibles à des maladies qui se révèlent parfois soudainement et se manifestent avec une virulence catastrophique.

On connaît la graphiose de l'orme, le rond et les bostryches des conifères, la cochenille du hêtre, l'endothia du châtaignier, le chancre du platane, etc... Ces maladies imposent l'élimination radicale de tous les arbres suspects pour limiter la propagation de l'infection.

Actuellement, un nouveau fléau touche les plantes de la famille des rosacées, le feu bactérien, qui représente un très grave danger pour nos vergers de poiriers et de pommiers.

Or, il existe dans les parcs, des plantes sensibles qui peuvent être les hôtes de l'agent pathogène et jouer un rôle prépondérant dans la diffusion de la maladie.

Des mesures de prophylaxie ont été arrêtées par le Ministère de l'Agriculture qui doivent désormais être scrupuleusement appliquées.

C'est ainsi que certaines plantes ornementales, telles que les aubépines, les cotonéasters, les buissons ardents (pyracantha) les stranvésiés (stranvaesia), ne seront plus multipliées ni commercialisées ni plantées et que parmi les arbres une position analogue doit être adoptée à l'égard des poiriers et pommiers sauvages et de leurs variétés ornementales, des cognassiers, des sorbiers et des alisiers.

On ne peut donc se permettre, dans les soins donnés aux jardins et aux parcs, de relâcher une vigilance très stricte.

Dans certains parcs privés classés, on note la présence d'essences résineuses, notamment exotiques.

A condition qu'il ne s'agisse pas d'introduction systématique ou de création de peuplements compacts, cette formule peut être retenue et dans les parcs paysagers, on ne peut nier que certains résineux, ont par leur diversité d'aspect, un effet ornemental des plus heureux : cèdre du Liban, cyprès de Lawson, sequoia, tsuga, libocèdre, ginkgo ainsi que diverses espèces de pins ou épicéas.

Pour les mêmes considérations ornementales, diverses espèces feuillues exotiques méritent d'être plus largement employées en raison notamment des magnifiques couleurs automnales de leur frondaison : tulipier, chêne rouge d'Amérique, liquidambar, érable à sucre.

En tout état de cause, la composition des parcs traités de cette manière, doit être conçue dans le sens d'une harmonie des formes et des couleurs de ces diverses essences et la densité de boisement ne doit jamais être trop forte de manière à permettre, d'une part un épanouissement des arbres adultes et d'autre part, un remplacement en temps opportun des arbres mûrs.

Il ne faut pas négliger en effet la grande valeur du bois de ces essences ornementales dont la commercialisation peut contribuer efficacement à récupérer une part importante des frais d'entretien.

En somme, il n'est pas aberrant de concevoir la gestion d'un parc comme l'aménagement d'une futaie en vue d'un rendement soutenu, en assurant sur une longue période sa rentabilité. Mais il est indispensable pour y parvenir, de dispenser un entretien régulier afin de favoriser le développement des essences nobles, de maintenir les arbres en bon état sanitaire et de garantir la pérennité du boisement.

Pour les techniciens, la méthode d'aménagement appliquée doit être celle du jardinage qui consiste à maintenir un équilibre dans le mélange des essences et dans le mélange des classes d'âges, de manière à diminuer à la fois les risques de dégâts par le vent ou le givre (chablis) et la réceptivité aux maladies. Ce mélange d'essences et de classes d'âge est d'ailleurs un élément fondamental de l'esthétique d'un parc paysager.

Les interventions seront conçues de telle sorte que la densité des arbres soit suffisante pour favoriser en même temps leur croissance en hauteur et la disparition des branches basses (élagage naturel). Mais cette densité ne doit pas non plus être excessive pour ne pas entraver la croissance en diamètre.

Le sol doit être tenu aussi propre que possible par l'élimination des arbrisseaux, des broussailles, du lierre et de l'excès de végétation herbacée qui concurrenceraient sévèrement les semis naturels d'essences nobles et qui, d'autre part, donneraient au parc un aspect négligé et malpropre.

Il faut aussi noter que certaines essences ont la faculté, après exploitation, d'émettre de nombreux rejets de souche (tilleuls, châtaigniers, charmes, érables). Ces rejets ayant une croissance beaucoup plus rapide que les francs pieds issus de semis, il faut veiller à ce que ces derniers n'en souffrent pas, surtout lorsqu'il s'agit de chêne qui, dans sa jeunesse, exige un abri latéral mais ne supporte pas d'avoir la tête à l'ombre.

Les règles de la sylviculture en France tendent, chaque fois que c'est possible, à provoquer la régénération par le mode naturel. C'est évidemment le moyen le plus économique.

Mais dans l'état actuel de beaucoup de parcs, il faut se résoudre à intervenir par plantations, par exemple pour regarnir des clairières ou pour enrichir le peuplement en essences nobles. Il est alors prudent de s'assurer que les conditions écologiques conviennent bien au tempérament et aux exigences des essences choisies.

Dans les parcs paysagers, la plantation est bien entendu la règle et là, il n'est pas question de suivre les techniques sylvicoles classiques.

Le gestionnaire de tels parcs devra néanmoins toujours se souvenir que chaque espèce a ses exigences particulières à l'égard de la nature du sol, de l'exposition, de l'humidité, de la lumière, de la chaleur et qu'il n'est pas possible de mettre n'importe quoi n'importe où.

Il ne doit pas non plus oublier que les arbres sont des êtres vivants ayant leur durée de vie propre et qu'il est toujours nécessaire de prévoir en temps utile leur remplacement.

S'il est convaincu de cette nécessité de renouvellement des arbres d'un parc, il a aussi pour devoir d'en convaincre les visiteurs lorsque ce parc est ouvert au public, car ce public trop mal informé, a parfois la nostalgie du passé mais ne vit que l'instant présent et en tous cas, ignore totalement qu'un gestionnaire de parc ou de forêt travaille, lui, pour les générations futures.

Ces considérations techniques, peut-être trop détaillées, peuvent paraître fastidieuses.

Elles peuvent le paraître d'autant plus qu'au fond, elles s'appliquent essentiellement aux conditions climatiques



Parc de Trianon. Bosquets de hêtres et de charmes. Etat actuel. (Photo Mathis).

de la zone européenne tempérée et qu'elles devraient être modulées pour tenir compte de celles de l'Europe du Nord et plus encore de l'Europe méditerranéenne.

Elles sont néanmoins de nature à ouvrir des débats, à amener des précisions sur des points qui peuvent soulever des contestations et à suggérer des réponses aux questions posées au début de cet exposé.

Mais quoi qu'il en soit, qu'il s'agisse d'un parc traité à la française, à l'anglaise, à l'italienne ou même à la japonaise, les principes demeurent identiques ; il s'agit de perpétuer un patrimoine naturel façonné par l'homme en fonction de son héritage historique et culturel.

Dans la gestion d'un parc, le savoir et la compétence du technicien ne sont rien sans l'inspiration et la sensibilité de l'artiste et en guise de conclusion, je me référerai à l'aphorisme d'Oscar Wilde, selon qui « ce n'est pas l'Art qui imite la Nature mais la Nature qui imite l'Art ».

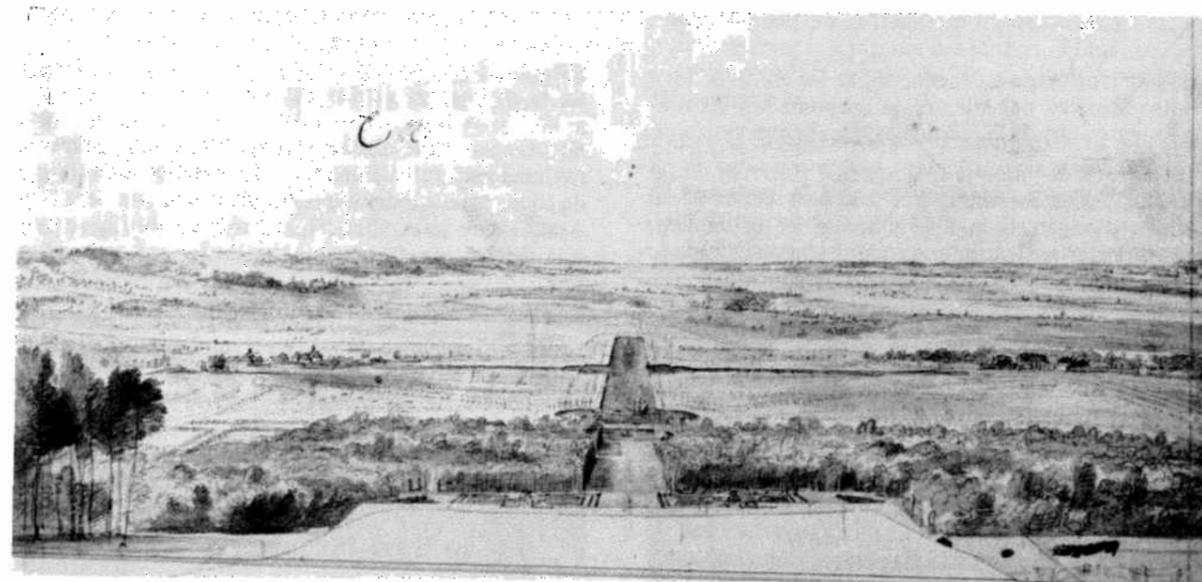
Et André Gide ajoutait « ... la règle de l'artiste doit être, non pas de s'en tenir aux propositions de la Nature mais de ne lui proposer rien qu'elle ne puisse, qu'elle ne doive imiter ».

Guy DEGOS
Ingénieur en Chef du Génie Rural,
des Eaux et des Forêts,
Conservateur du Patrimoine Forestier
des Monuments Historiques
et des Palais Nationaux

Versailles, archétype du jardin historique

« Versailles ne se conçoit pas sans ses jardins...
Sans eux, Versailles n'existerait pas. »

P. Verlet



Vue du parc de Versailles vers 1680 par Van der Meulen. (Photo RNM).

Comme la Joconde (1) symbolise à elle seule le Louvre, dans l'inconscient collectif occidental, Versailles, avec Chartres et le Mont Saint-Michel, résume, pour beaucoup, tout l'Art français.

Raccourci primaire ? cliché simpliste ? peut-être ! Mais qui motive, tout comme le sourire de Mona Lisa, une véritable migration touristique, témoignage d'une quête esthétique certaine, soulignant l'actualité du problème qui nous réunit ici.

VERSAILLES..., qu'évoque donc ce nom, illuminé par l'Histoire ? Un château — qui a l'air plutôt petit — vu des trois largissimes avenues convergentes d'une ville née avec lui, mais aussi, vu de l'autre côté, un immense palais, abritant un musée non moins grand, dominant tout un paysage savamment composé : un jardin régulier orné de parterres diaprés, d'arbustes taillés et de liquides miroirs, aux allées scandées par un peuple de statues se détachant sur les frondaisons d'un parc ombreux, ouvert sur la campagne jusqu'au plus lointain horizon, où le ciel et la terre se confondent.

(1) Mona Lisa pour les Anglo-Saxons.

Mais cette unité liant dans le temps et dans l'espace : ville, palais, jardin et parc à la forêt et à la campagne environnante, est un aboutissement, né de multiples expériences.

En France, au temps de la Renaissance, mirage et nécessité, selon M. Braudel, la mode d'Italie inspire les jardins au tracé régulier, mais ceux-ci encore petits et clos sont seulement juxtaposés, et non liés à la demeure des Princes. Des fossés d'eaux vives y assurent la sécurité, avant de devenir des canaux propices à la navigation de plaisance, des promenoirs surélevés permettent d'en admirer les parterres de broderies, tandis que mails et boulingrins entourés de berceaux de treillage, sont tracés pour ces jeux de plein air.

Il faut attendre la fin du XVI^e siècle pour trouver aux châteaux disparus de Verneuil et de Charleval, des jardins ordonnancés prolongeant en quelque sorte ces résidences, mais ceux-ci restent fermés sur eux-mêmes et ce n'est qu'aux Tuileries, château adossé à un quartier de la Ville, que du côté jardin, la vue cesse d'être bornée et s'ouvre soudain au centre vers l'horizon.

Plus vaste encore et plus ouverte, est la vue dont on jouit dans les jardins de Saint Germain, inspirés par ceux de la Villa d'Este à Tivoli. Mais, à long terme,



Vues du parc de Versailles en travaux 1774-75 par Hubert Robert. Musée de Versailles. (Photo Mariage).



cette vue trop large est menacée par les constructions d'outre-Seine et, par ailleurs, la promenade y est rendue fatigante lors de la remontée de ses pentes abruptes.

C'est à Vaux-le-Vicomte que le génie fraternel de Le Brun, Le Vau et Le Nôtre, crée vraiment le modèle du jardin, prolongement logique et nécessaire du château, avec ses parterres de broderie étalés à son pied, comme un tapis précieux, ses promenoirs à découvert bordés de vases et de statues, évoquant une galerie de sculptures, et ses miroirs horizontaux tracés selon les lois optiques récemment découvertes et que viennent animer des gerbes jaillissantes. Complétés par la surprise du Canal fait pour la navigation vespérale en musique, tous ces éléments réunis feront l'envie d'un monarque jaloux de sa gloire, qui s'approprie le trio.

A Versailles, au Val de Galie, dans un terrain désert parce que marécageux, le petit rendez-vous de chasse paternel va, tout d'abord, être encore amoindri par l'étendue des jardins qu'y trace Le Nôtre. Les gigantesques remuements de terre y précèdent la plantation d'arbres déjà grands, transportés à grands frais et mis en terre derrière des treillages. Car, au moment où l'on entreprend de nouvelles constructions, l'architecture de pierre des bâtiments prévus est alors accompagnée et prolongée par une architecture végétale faite de murs de verdure : les hautes palissades droites et feuillues des charmilles (1), quotidiennement entretenues, aux faces et couronnements rectilignes, poursuivent les alignements des façades tandis que les carrefours des allées sont le cadre des fêtes de Cour diurnes et nocturnes. Leurs décors éphémères servent d'essais pour ceux des constructions nouvelles qui viennent envelopper « le petit Château de Cartes » primitif, pour le mettre à l'échelle des jardins qui s'étendent peu à peu à perte de vue, vers ces retraites que sont Trianon et la Ménagerie, que l'on gagne en barque sur le grand Canal, au-delà duquel la vue se perd dans les brumes de l'infini.

Une orangerie cyclopéenne retient les terres étagées en terrasse où les eaux animent — pour quelques heures seulement — les bassins reflétant les jeux mouvants du ciel.

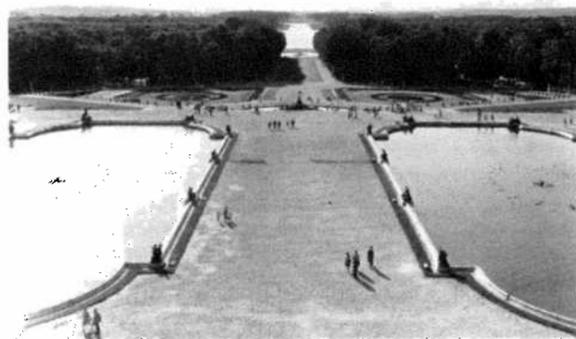
Les états successifs du Parterre d'Eau témoignent du perfectionnisme de son inspirateur qui, à l'achèvement de son œuvre d'un demi-siècle, écrit de sa royale main

(1) Mesurant jusqu'à 20 pieds (6 m 48), hauteur des échelles roulantes.

un guide du visiteur, intitulé : « Manière de montrer les jardins de Versailles ».

Versailles a alors atteint son apogée et sa renommée rayonne sur toute l'Europe civilisée. Référence obligée de toute création de nouvelles résidences souveraines, il est devenu cet Archétype du jardin de prestige, offert à la délectation de tous.

De La Granja à Peterhof, de Schönbrunn à Brühl, de Ludwigsbourg à Drottningholm, Queluz, Postdam, Caserte, Greenwich, Het Loo, Nymphenburg, Herrenhausen, sans parler de Herrenchiemsee, toute la com-



La perspective centrale du parc de Versailles. (TDR).

munauté européenne s'est inspirée de Versailles. Son message d'harmonie cosmique engendre le respect des deux successeurs de son créateur : un siècle d'entretien constant tend à en pérenniser le décor de fête permanente. Mais, ce qui faisait une de ses principales beautés : son architecture végétale, subit l'inexorable action du temps. La croissance des arbres des bosquets et des couverts, l'épanouissement de leurs frondaisons, font dépérir les hautes murailles des charmilles, oblitérent peu à peu les vues lointaines et changent toutes les proportions des allées. Mais ce qui change aussi, c'est le goût. Blondel, qui en est l'arbitre, écrit : « Il faut laisser monter la chevelure des arbres de haute futaie, qui sont placés derrière (les palissades) qui semblent alors se réunir avec la hauteur de la charmille et ne faire qu'un tout ensemble, en les couvrant en demi-berceaux ». C'est le décor des fêtes galantes de Watteau et de « l'allée ombreuse » de Fragonard... Mais, au bout d'un siècle, le dépérissement des arbres du parc

s'accélère et Hubert Robert fixe de son pinceau le résultat de cette révision déchirante (1), précédant la replantation à l'identique des arbres du parc le plus célèbre du monde : l'archétype résiste à la mode des parcs à l'anglaise.

Vient la tourmente révolutionnaire qui vide le château et abolit la royauté, mais tel est le prestige de l'archétype, que Versailles demeure, survivant à la tempête et à tous les changements de régime. Intimidé, Napoléon n'ose porter la main sur des jardins qui lui déplaisent... souverainement. N'en a-t-il pas trouvé le reflet dans toutes les résidences impériales de son éphémère Empire ?

Incompris par les Romantiques, Alfred de Musset le persifle « Sur trois marches de marbre rose ». Cependant, le Roi Louis-Philippe, sauveur du domaine, a l'intuition géniale du rôle politique que peut jouer le Palais-Musée auréolé par ses fabuleux jardins. L'Impératrice Eugénie renoue le fil de l'ameublement historique, au Petit Trianon, avant que Bismark trouve dans la Galerie des Glaces le cadre d'une courte apothéose, effacée dans les mêmes lieux après moins d'un demi-siècle ; mais, pendant ce temps, les arbres prennent de l'âge. Le parc vieilli s'endort dans la mélancolie et la délectation morbide de la « Cité des Eaux » d'Henri de Régnier...

La fascination de l'archétype y impose le cadre de l'élection présidentielle, mais le château souffre, lui aussi, de vétusté... Des Etats-Unis d'Amérique vient une aide privée aussi généreuse qu'inespérée, témoignant du rayonnement Versaillais outre-Océan.

Plus récemment, après la paix retrouvée, les fêtes publiques mêlent encore les feux d'artifice aux jeux des eaux.

Mais c'est l'installation de l'éclairage électrique qui permet au château de servir désormais de cadre aux réceptions nocturnes des Chefs d'Etat, exemple aussitôt imité à l'étranger. Remplaçant la machine de Marly et l'aqueduc inachevé de Maintenon, l'énergie de l'électricité va désormais pouvoir faire jouer les eaux sans parcimonie. Celles-ci viennent animer de leurs acclamations liquides le plus célèbre des jardins historiques dont la sauvegarde est désormais définie par la « Charte de Florence ».

Triomphe de l'ordre sur le chaos, Versailles « jardin

(1) Déplorée par l'Abbé Delille :
« Ô Versailles, ô regrets, ô bosquets ravissants !
Chef-d'œuvre d'un grand roi, de Le Nôtre et des ans,
La hache est à vos pieds et votre heure est venue. »

de l'intelligence » (1) modelé par l'homme le long d'un axe, qui, des Hauts de Meudon à Villepreux, s'étend sur plus de 10 kilomètres, change sans cesse de décor au rythme des saisons. Mais il change aussi plus lentement selon le cycle de la croissance et du dépérissement d'un de ses éléments : le végétal, c'est-à-dire les arbres, matériau vivant, donc périssable...

Mais, dans son essence, un archétype doit être une référence permanente, tandis qu'un jardin, quel qu'il soit, est un organisme vivant, donc en perpétuelle mutation. Aussi, notre devoir est donc de prévoir le renouvellement cyclique de cet élément majeur, si nous voulons transmettre à nos descendants cet ensemble insigne, inscrit depuis peu sur la liste du Patrimoine mondial.

Au moment où, comme pour le décor intérieur et le remuelement du château, un immense effort est fait pour préserver la sculpture des jardins, il faut que ceux-ci reçoivent les soins qu'ils méritent, fussent-ils chirurgicaux.

Puisse le courageux exemple de Louis XVI nous inciter à commencer sans tarder la replantation du Parc de Versailles, afin de pérenniser ce paysage vivant aussi dans la conscience collective.



Remise en état des clôtures en treillage des bosquets du petit parc de Versailles, (bosquet de l'Encelade et bosquet des Dômes), années 1960. (TDR).

Jean FERAY
Inspecteur Principal Honoraire des Monuments Historiques
Membre du Comité International ICOMOS IFLA
pour les Jardins et Sites Historiques

(1) Lucien Cornechot

La régénération des jardins classiques : l'exemple de Versailles

De l'aménagement forestier à l'aménagement du territoire

Le jardin classique est la maillon essentiel entre la création horticole telle qu'on la pratiquait jusqu'à la fin du XVI^e siècle, et l'aménagement paysager à grande échelle tel qu'on le réalise aujourd'hui. Il se situe dans la même confluence disciplinaire que la notion de paysage, à l'interférence de la géographie, de la peinture, de l'arpentage et de la botanique, renvoyant pour la majeure partie de ses bases conceptuelles à la géométrie pratique », sorte de discipline englobante à laquelle l'enseignement des jésuites, dès les années 1620, avait donné une place prépondérante.

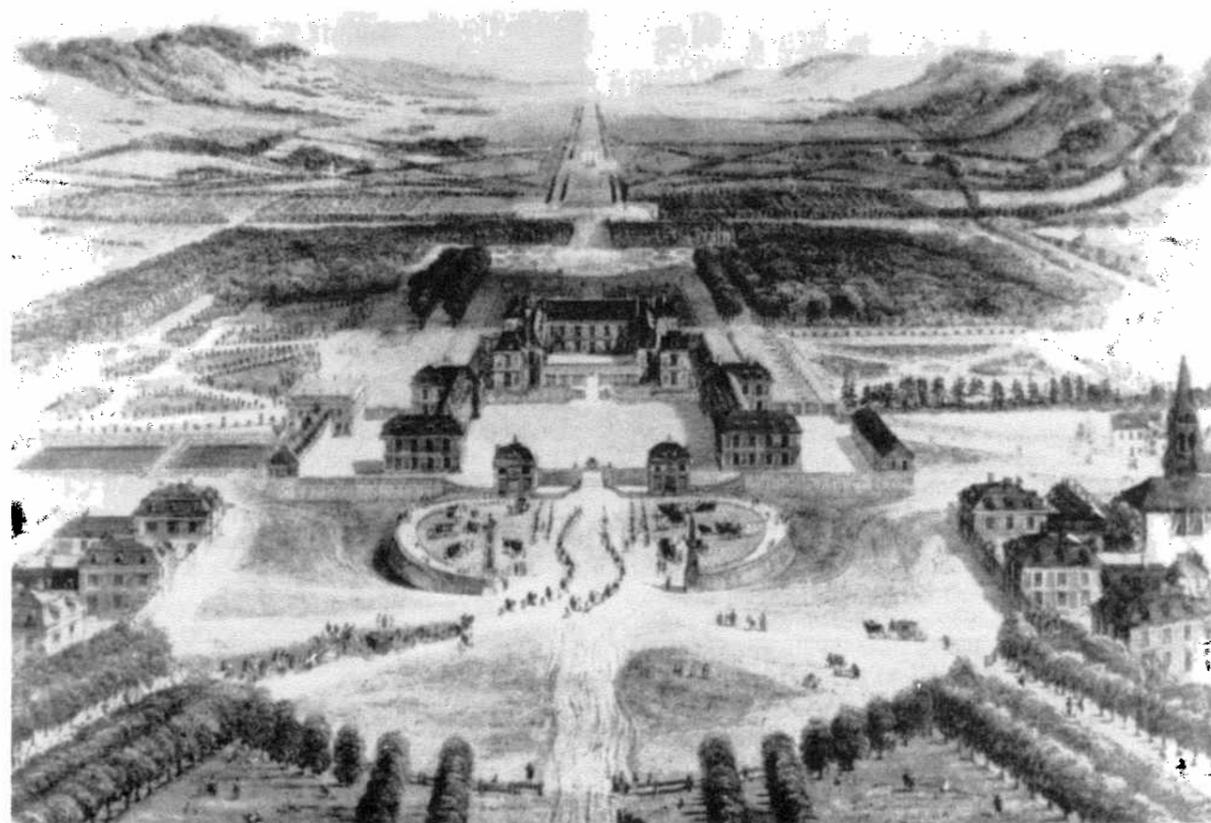
A mon sens, les concepts d'espace du jardin classique sont la première façon de nommer l'espace non bâti en termes de projet. En effet, la gradation des différents lieux et les règles de composition, telles que décri-

tes par Boyceau de la Baraudière et Désallier d'Argenville, présentent sur le plan méthodologique une richesse bien plus grande que tout ce qui pouvait servir à l'élaboration des plans de villes neuves contemporaines.

Le jardin, le parc et la forêt sont conçus au XVII^e siècle comme des espaces communicants et complémentaires ; et cette continuité audacieuse est la source même du zonage, des plans d'urbanisme, et des techniques d'aménagement du territoire.

Le grand parc de Versailles s'étendait jusqu'à Trappes, Bois d'Arcy, Villepreux, Rennemoulin et englobait également les villages de Buc, de Saint-Cyr, de Bailly, ainsi que la Forêt de Marly et le bois de Satory. Transposée en mesures actuelles, la superficie du domaine était de 15.000 hectares contre 765 aujourd'hui.

Au même titre que l'acclimatation botanique ou que



Versailles en 1668 par Patel. Début de la plantation du grand parc. Musée de Versailles. (TDR).

la résolution des problèmes hydrauliques, la sylviculture tient une place prépondérante dans le vaste champ d'expérience que constitue le projet versaillais.

La surintendance des bâtiments comprend même un certain sieur Ballon dont la charge est de pourvoir en arbres les avenues et les parcs des maisons royales. Ce dernier voyage souvent en Flandre et en Picardie afin de choisir les arbres et de veiller à leur convoiement. Ces charrois incessants feront dire à Madame de Sévigné que l'on croyait les routes couvertes de forêts toutes venues.

Le parc classique et la gestion forestière sont historiquement indissociables. Le projet versaillais dans sa phase d'extension est absolument synchronique de la grande Réformation forestière de 1669, qui visait à établir l'inventaire cartographique des richesses végétales, et à en régler le cycle d'exploitation suivant des méthodes de régulation de la densité et du volume que l'on peut qualifier de prémonitoires par rapport aux plans d'occupation des sols. De surcroît, le terme même d'aménagement apparaît pour la première fois dans ce texte.

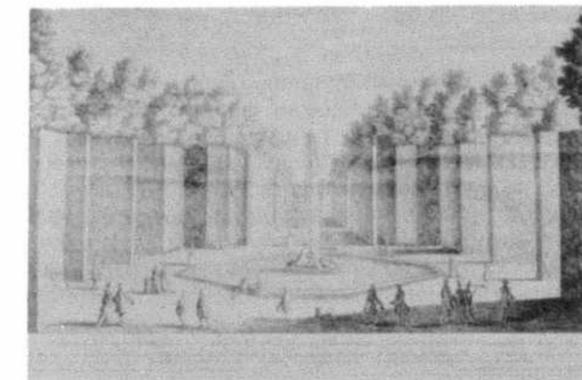
L'étude des comptes des bâtiments du Roi permet de repérer une période significative en matière de plantations qui va de 1668 à 1672 et de recenser l'apport d'environ 130.000 arbres. A raison d'un sujet tous les six mètres dans chaque direction, ceci représente la création de 468 hectares de futaie. A ces arbres, parmi lesquels les ormes, les peupliers et les châtaigniers dominent, il faut ajouter la fourniture de 36.350 pieds de charme. Cette comptabilité ne rend évidemment pas compte des transferts à l'intérieur du domaine. Quant au couvert végétal existant sur le site, un tableau de Patel de 1668, permet d'en appréhender la disposition. Toujours est-il que les travaux préliminaires au creusement du grand canal nécessitent cette même année l'arrachage et le transfert d'arbres occupant cet emplacement.

Comme l'écrit Desallier d'Argenville au chapitre IV de sa « Théorie et pratique du jardinage » parue en 1708 : « L'on doit regarder les parterres comme peu de chose pour l'invention en comparaison des dispositions et des distributions générales des jardins ». En effet, le jardin classique ne saurait être réduit aux broderies des parterres ou à la forme des bosquets. Il participe d'une certaine façon de transformer l'environnement, de tirer parti de la morphologie des sites, d'en exploiter les ressources, et recourt, tandis qu'elles apparaissent, aux techniques d'inventaire et de tracé mises au point par les géographes. Il serait artificiel de dissocier les pratiques des cartographes d'alors de celles des jardiniers. Les comptes des bâtiments du roi nous en apportent encore la preuve : en 1678, un certain Thierry est rémunéré à la fois pour tracer les routes des environs de Versailles et effectuer le levé des cartes. Les grands tracés triangulés sont en fait l'apport essentiel du jardin classique ; ils sont la trame à l'intérieur de laquelle une scénographie permanente, végétale et minérale, se donne libre cours.

La scénographie permanente comme idée de départ

Les mémorialistes du XVII^e siècle, Saint-Simon en particulier, ont stigmatisé les refontes permanentes qu'a

connues le projet versaillais. Cette scénographie végétale, ces esquisses successives à même le terrain, ce



Versailles. Bassin de Cérés.

Etat de 1714 par Maurice Baquoy. (Photo Mariage).

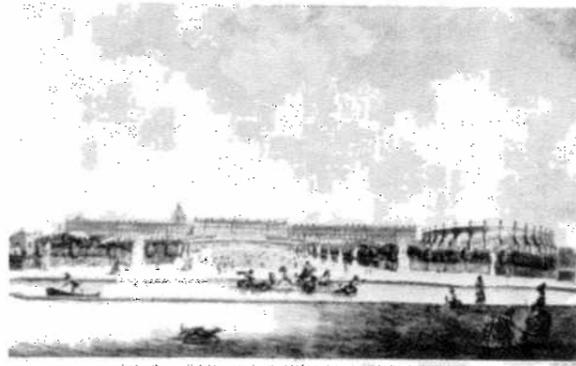
Etat au XIX^e siècle (TDR).

Etat en 1985. (Photo Marty).

renouvellement perpétuel des effets, constituent le caractère même du jardin classique. La difficulté s'avère d'autant plus grande lorsqu'il s'agit de restaurer : quelle époque de référence choisir ? Quelle phase de projet privilégier ? Et surtout quel crédit apporter aux divers documents iconographiques ? Telles sont les questions que l'on peut se poser par exemple, à propos du bosquet des dômes dont les différents états sont présentés ici : en 1675, création de la fontaine de la Renommée, adjonction en 1677 de deux pavillons de marbre blanc qui seront détruits sous le règne de Louis XVIII. En 1684, apport de groupes sculpturaux

provenant de la Grotte de Thétis, qui, occultés par la fontaine existante, entraînent sa suppression en 1686. Si l'on se fie aux différents graveurs, les projets successifs amènent une complexité croissante des treillages et des charmilles.

L'entretien courant et le maintien de l'état actuel n'est pas pour un parc historique une finalité dont on puisse se satisfaire à long terme ; encore moins quand il s'agit de Versailles. En effet, ce dernier reste figé dans un état XIX^e, et sa validité historique n'est pas suffisamment prise en compte, contaminé qu'il est aujourd'hui par des éléments typologiques empruntés à l'avenue, au boulevard, voire au square urbain. Le tourisme massif de ces dernières années accroît le phénomène de dérive vers un statut d'espace de loisirs, alors qu'il s'agit bel et bien d'un document historique, d'une archive



Versailles en 1780. Début de la croissance du nouveau couvert végétal. Gravure par Née. (Photo Mariage).

végétale, minérale et hydraulique. Comparativement aux efforts muséologiques entrepris au niveau des bâtiments, les jardins accusent un retard considérable. Alors que les grandes eaux et les fêtes de nuit (triomphe de Neptune en particulier), permettent de faire participer le public à un certain vécu magique des lieux, le contexte s'appauvrit d'année en année.

On observe par exemple un abandon progressif des charmilles : l'arbre d'alignement devient l'élément dominant. Le bosquet de l'Encelade et le bassin de Cérès donnés ici en exemple, montrent les phases de cette évolution vers un état plus proche de la forme urbaine ou du square du Second Empire, que de l'Art topiaire tel qu'il était pratiqué à la fin du XVII^e siècle. Malgré les difficultés d'entretien présentées par les murs et autres architectures de verdure, le problème se pose aujourd'hui de savoir s'il faut à l'occasion de la régénération entreprise, replanter des arbres d'alignement ou des charmilles.

Les cycles de replantation

La conception romantique de l'arbre à laquelle sont venues s'ajouter des considérations écologistes simplistes constitue un écueil d'importance. Hormis quelques espèces exotiques vouées à une certaine pérennité, dont Trianon est devenu le lieu d'expérience grâce à Richard et Jussieu, l'ensemble des sujets plantés à Versailles n'ont aucune chance de ressembler à ceux des forêts du nouveau monde tels que décrits dans l'Atala de Chateaubriand.

Les devis d'abattage de 1924 font état de la suppression d'environ 2000 arbres. Les travaux commencèrent par le pourtour de la colonnade de Mansart, qui était alors cernée de peupliers très âgés et penchés menaçant sa conservation. Cette opération provoqua de tels remous dans l'opinion, et la campagne journalistique fut telle, que l'architecte en chef Chaussemiche fut obligé de démissionner. Les tenants d'un certain romantisme végétal eurent alors gain de cause. On trouve trace de cet état d'esprit dans un rapport de l'inspecteur des Eaux et Forêts Bolle, produit en 1925. A la suite de cette affaire. La ligne théorique qui se dégage de ce rapport, est celle de l'intervention douce : garder autant que possible l'aspect présent, ne remplacer les sujets qu'un à un et renoncer aux campagnes d'abattage systématique. A la base de l'épisode de la colonnade, il y eut semble-t-il également un problème d'interprétation iconographique.

Le recyclage du couvert végétal n'était pourtant pas une nouveauté à Versailles : une première replantation partielle qui portait sur 8296 arbres et 3810 charmilles eut lieu en 1747. Malgré cette intervention, l'abattage intégral des bosquets de Versailles et de Trianon fut entrepris en 1774, et ces espaces restèrent nus pendant deux ans. Les tableaux d'Hubert Robert rendent compte des modalités de cette opération radicale et nécessaire, le couvert végétal ayant atteint un siècle.

La démarche des responsables du projet de 1775 oscille entre l'interprétation et la recreation. Le Versailles qui en résulte n'est plus celui de Louis XIV. Cependant les effets de la mode auraient pu le transformer intégrale-



Parc de Versailles. Allée latérale du Tapis Vert. Travaux d'abattage des tilleuls d'alignement, 1985. (Photo G. Le Garlandezec).



Parc de Versailles. Allée latérale du Tapis Vert. Etat après abattage des tilleuls et avant replantation des baliveaux. (Photo G. Le Garlandezec).

ment en jardin anglais, ce qui fait que cette intervention, somme toute pondérée, s'inscrit dans la tradition du renouvellement.

Concuremment avec les grandes restaurations qu'il entreprend sur le palais et ses dépendances, l'architecte Questel réalise de 1860 à 1881, une replantation d'ensemble intéressante tant les allées que les bosquets. Rien de fondamental ne sera plus mis en œuvre avant l'octroi de la donation Rockefeller au lendemain de la première guerre mondiale. De 1924 à 1937, les devis conservés dans les archives font état de nombreuses campagnes d'élagage et d'abattage. Ces documents, très précis, permettent de se rendre compte de la vétusté des sujets. A cette époque, beaucoup de peupliers tombent à l'intérieur des bosquets, presque tous ont 30 m de haut et avoisinent 1,20 m de diamètre. Une statistique établie à partir de ces devis permet de percevoir l'avancement de la maladie des ormes : 10 sont abattus seulement en 1926 contre 322 en 1934 et à peu près autant les années suivantes.

Après la seconde guerre mondiale le parc présente un état assez pitoyable : grand canal presque totalement colmaté, berges embuissonnées, arbres étêtés, creux, pulvérulents, baliveaux souffrant sous un couvert trop élevé. De 1944 à 1950, les alignements principaux du grand parc sont repris, et ces opérations se poursuivent ponctuellement jusqu'à nos jours. A compter de 1985, un programme prévoit la réfection par tranches des plantations d'alignement du petit parc. Par contre, le problème du traitement des bosquets amène à se demander si une intervention radicale comparable à celle de 1775 ne serait pas nécessaire.

En effet, Versailles doit être intégralement renouvelé au plus tard tous les cent ans, et les comptes des Bâtiments du Roi à partir desquels a été réalisé le résumé chronologique et statistique ci-dessous, témoignent de ce processus inéluctable. De plus, le respect de l'histoire des idées impose que la logique colbertienne d'exploitations des forêts et des parcs soit maintenue, quelles que soient les modes.

1668-72 — Plantation de 132.073 arbres (secteur actuel du domaine de Trianon) :

81800 ormes	2000 charmes
14900 châtaigniers	1600 noyers
14768 peupliers	830 platanes
11000 épicéas	107 sapins
3000 érables	68 tilleuls

1747 — Replantation de Trianon, d'un tiers de Versailles et des alignements du grand Parc.

1774-84 — Replantation totale de Versailles et Trianon.

1812 — Réfection des alignements du grand Parc.

1860-83 — Nouvelle replantation de Versailles et Trianon.

1940-50 — Réfection des alignements du grand Parc.

1985 — Alignements du petit Parc. Quinconce face au parterre du grand Trianon.

Alors que les ormes dominent en 1668, ce sont les marronniers qui l'emportent en 1747 au nombre de 398 (première apparition de cette essence dans les comptes) — 280.000 plants de chênes sont introduits en 1776 —. En 1812, ce sont les tilleuls qui dominent (928) ; en 1863-94, les platanes (2406) et la période 1944-50 voit l'arrivée massive des tilleuls de Hollande en remplacement des ormes (7020).

Thierry MARIAGE
Architecte des Bâtiments de
France pour les Yvelines

Les thèmes traités dans cet article ont fait l'objet d'un mémoire de recherche financé par le ministère de l'Urbanisme, du Logement et des Transports, contrat C.O.R.D.A./A.R.D.U. n° 80 01 344 intitulé *L'Univers de Le Nostre et les origines de l'aménagement du territoire*.

L'étude des replantations successives du Parc de Versailles a été effectuée en collaboration avec Anne Calles et Annick Heitzmann, documentalistes, ceci dans le cadre de l'exposition illustrant le colloque ICOMOS.

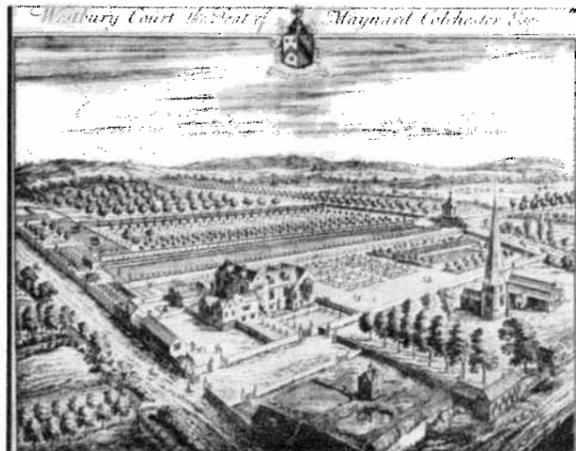
La régénération des parcs et jardins en Angleterre

Dans le domaine de l'entretien et de la récréation des jardins et paysages historiques, il est communément admis que les Anglais sont moins radicaux que leurs voisins européens lorsque ceux-ci s'attellent avec une logique toute gauloise aux problèmes que pose la régénération des parcs, notamment l'abattage et le remplacement des arbres. La raison en est peut-être qu'il nous reste très peu de jardins historiques au dessin classique nécessitant un contrôle strict, et que par contre, nos parcs et jardins historiques romantiques peuvent donner l'impression qu'ils se satisfont d'un entretien moins poussé et qui repose plus sur la régénération naturelle ? Ou est-ce parce que nous hésitons à restaurer un site avec une précision académique qui le restitue tel qu'il était à une époque donnée, mais préférons conserver les strates de l'histoire (comme en une palimpseste) et les différentes caractéristiques d'un lieu tel qu'il nous est parvenu des générations successives qui nous ont précédés ? Cela correspond en tout cas tout à fait à notre attitude envers les bâtiments historiques, notamment les demeures rurales, et, après tout, les jardins historiques dont les matériaux de base sont des végétaux, mûrissent et changent plus vite encore, et déjà de saison en saison.

Les parcs entretenus et gérés par le National Trust, dont beaucoup entourent des demeures historiques, sont en fait sujets à des programmes détaillés de plantations sur dix ans en constante révision, et leur entretien est planifié selon des recherches historiques et des études biologiques ainsi qu'une grande attention au « génie



Le jardin de Westbury Court près de Gloucester en 1967 avant le sauvetage par le National Trust. (Photo National Trust).



Le jardin de Westbury Court. Gravure de J. Kip vers 1707. (Photo National Trust).

du lieu ». Leur apparence pittoresque est le résultat d'une gestion planifiée et qui nécessite des coupes et des plantations énergiques.

Ainsi, en ce qui concerne la préservation du parc de Stourhead, nous avons élaboré et publié un plan d'entretien « très nuancé », qui prend en compte l'indication de ses différentes parties, dessinées par des générations successives de la famille Hoare, dont beaucoup ont contribué à son histoire et à sa beauté, tout en res-



Le jardin de Westbury Court en 1975 après remise en état par le National Trust. (Photo National Trust).

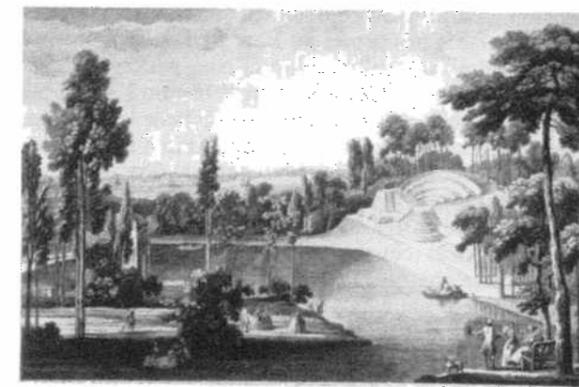
pectant fondamentalement la structure sous-jacente du « paradis » du 18^e siècle créé par Henry Hoare. Notre but est une conservation très sensible et respectueuse de l'héritage des siècles, de même que nous préférons présenter une demeure ancienne avec toutes les traces de son évolution historique.

Par contre, à Westbury Court près de Gloucester, nous avons eu l'occasion, à la fin des années 60, de sauver un exemple très rare de jardin d'eau classique créé en 1700. Ce jardin de style hollandais nécessita une restauration complète de l'état originel. Il fallut reconstruire la serre, réparer les murs des canaux, replanter les haies d'ifs morts ainsi que leurs pyramides de houx taillées, d'après les relevés du propriétaire d'origine et une gravure contemporaine de J. Kip. Le jardin a été replanté uniquement d'espèces de fleurs et de buissons existant en 1700, en suivant les données du journal du propriétaire, phyllyreas, laurustinus, épines et fleurs à bulbes, tandis qu'on a décoré les murs d'arbres fruitiers en espaliers, pommes, poires et prunes, qui étaient déjà cultivés avant 1700.

Une transformation d'un tout autre style, presque magique, s'est opérée à Claremont près de Londres dans les dernières années. Jardin de plaisir célèbre et souvent peint par des artistes, parc de loisir de propriétaires riches et élégants tels que le premier ministre Newcastle, Clive d'Inde et plus tard la famille royale elle-même, Claremont est un des classiques du « jardin anglais », naturel en apparence, mais soigneusement dessiné, et il est antérieur à Stourhead. Les paysagistes Vanbrugh, Bridgeman, Kent et Capability Brown y travaillèrent l'un après l'autre, et chacun y a laissé son empreinte tout en respectant celle de ses prédécesseurs. Tout ceci avait disparu dans une jungle de lauriers et de rhododendrons, hauts par endroit de 10 mètres et le lac était presque invisible. Un de mes collègues a raconté son extraordinaire expérience lorsqu'il dut plonger sous cette végétation dense pour retrouver en tâtonnant les contours encore sensibles de l'amphithéâtre dont la forme fut peu à peu dégagée et les gradins redessinés à la machine. Le bowling fut également taillé et replanté, le lac dragué et la grotte est actuellement en cours de restauration. Comme Dézallier d'Argenville l'a noté « les grottes sont d'un naturel fragile ».

A Ham House, également près de Londres, et à Blickling dans le Norfolk, le paysage du 17^e siècle, coupé d'allées et de sentiers dessinés, a été nettoyé et replanté. A Ham, les habitants (de la commune de Richmond) se sont élevés contre l'abattage des arbres centenaires et des bosquets informels, tout espace vert si près de Londres étant particulièrement précieux. Mais les haies de charmes dessinées, ponctuées d'érables (des champs) ont été replantées et il ne manque plus que les statues pour retrouver la perspective ancienne. A Blickling, les vieux chênes, tilleuls et bouleaux se brisaient et il n'était pas possible de procéder à des remplacements partiels, car le manque de lumière et les hauteurs inégales des arbres d'âges aussi différents n'auraient jamais permis d'arriver à un équilibre harmonieux. On a donc procédé à une coupe blanche par sections et replanté des bouleaux à l'abri de pins, et au-dessous des buis et des lauriers. C'est le problème que l'on rencontre à Versailles pour les bosquets, mais à une plus vaste échelle.

Le remplacement partiel d'avenues d'arbres est, comme chacun le sait, presque toujours une grossière erreur,



Claremont (Surrey). Le lac et l'amphithéâtre. Peinture anonyme, vers 1740. (Photo National Trust).



Le jardin paysagé de Claremont. Travaux de dégagement de l'amphithéâtre. (Photo National Trust).



Claremont. L'amphithéâtre après dégagement et après nettoyage du lac. (Photo National Trust).

en raison de l'ombre, qui gêne la pousse, et de la nécessité d'un alignement harmonieux, si bien qu'il arrive toujours un moment où la solution impopulaire de la coupe totale et de la replantation doit être adoptée. Dans le domaine de Dunham Massey, nous avons dû replanter ainsi les avenues rayonnantes plantées de tilleuls du 17^e siècle et par une gaine protéger les jeunes arbres du vieux parc aux cerfs contre l'appétit de ces animaux gourmands. Il est plus facile de prendre cette

décision lorsqu'on est confronté à une catastrophe telle que la maladie des ormes au Parc de Dyrham près de Bath, où il nous a fallu replanter cinq petites avenues après une coupe totale décidée en 1976 ; ou à Wimpole près de Cambridge où sur une vaste échelle les doubles avenues d'ormes ont dû être graduellement remplacées par des *tilia cordata* et des *tilia platyphyllos*. A Clumber et Kingston Lacy, nous planifions le futur par des actions sur de vastes éléments de paysage — des kilomètres d'allées courbes de tilleuls à Clumber, qui devront être abattues par sections (bien sûr) et replantées ; et une avenue de hêtres de 5 km de long plantée en 1835 le long d'une route très fréquentée, à Kingston Lacy. Au début du siècle prochain, lorsque cette admirable avenue de peupliers aura perdu son caractère d'avenue du fait de l'abattage graduel des arbres devenus dangereux, nous en couperons de longues sections pour replanter la même espèce.

Les mêmes principes de coupe s'appliquent à la régénération des bouquets d'arbres dans les parcs anglais du 18^e siècle, bien que souvent leur « image » admette

plus de flexibilité. Un plan prévisionnel de plantations permettra de remplacer des arbres peu de temps après leur maturité, afin que la régénération du parc comporte un renouvellement constant et permanent de la végétation à l'intérieur d'un cadre historique ou esthétique.

A Stourhead, seuls les bâtiments et leur accompagnement restent immuables (du moins nous l'espérons) et autour d'eux la main diligente de l'homme guide et régénère constamment leur environnement, tableau sans cesse changeant au rythme des saisons en un vivant « camaïeu vert ».

Anthony MITCHELL
Délégué Régional du National Trust
pour les Monuments Historiques
de la Région du Wessex
Membre du Comité International
ICOMOS IFLA
pour les Jardins et Sites Historiques

Questions d'actualité concernant la restauration des jardins en URSS

M. Mitchell a abordé à peu près tous les problèmes concernant la régénération des jardins que nous rencontrons nous aussi en URSS. Je ne traiterai donc pas ce sujet.

Je voudrais vous parler de ce qui se fait actuellement comme ouvrages et conférences sur la restauration des Jardins Historiques.

Tout d'abord, je voudrais remercier le Comité des Jardins Historiques d'avoir tenu sa session à Leningrad en 1982. Ce colloque nous a beaucoup aidé et nous voyons depuis 3 ans un progrès dans l'attention portée à tous ces problèmes de régénération des jardins historiques.

En 1983, nous avons eu une réunion spécifique du Conseil pour les méthodes scientifiques de conservation des monuments culturels à Moscou. Nous y avons traité des problèmes de restauration et de conservation des jardins, ce qui était tout à fait nouveau. Des représentants des différentes républiques de l'URSS étaient réunis pour cette occasion, si bien que les décisions qui ont été prises et les résultats des recherches ont été diffusées dans tout le pays. Une vingtaine de jardins historiques qui n'étaient pas jusqu'alors considérés comme parmi les plus importants sont maintenant en cours de restauration. Et durant les années 1984-1985, un certain nombre de programmes de restauration ont été préparés, ce qui est une première étape pour leur redonner vie.

Une autre des conséquences de cette rencontre de 1982 a été la publication de nombreux documents sur les jardins historiques.

Je voudrais mentionner le plus important d'entre eux, celui de Natalia Ilyinskaya, publié en 1984 et consacré à la restauration des jardins historiques de Leningrad. C'est un livre important parce qu'il fait état de 30 ans d'expérience. Il expose aussi bien les erreurs que les tentatives ainsi que les réussites. Intitulé « La restauration des éléments historiques de l'architecture du paysage », il comprend 3 parties : - l'analyse historique qui doit précéder les projets, - les projets de restauration eux-mêmes, - des exemples de restauration. Les jardins dont elle traite dans son ouvrage sont les plus connus : Jardins de Petrodvoretz, Lomonosov, Tsarskoïe Selo, et Pavlovsk. Je dois mentionner que tous ces parcs ont reçu il y a deux ans le nom de « musées d'art et d'architecture des palais et des parcs ». Si bien que maintenant édifices et parcs sont conservés dans leur ensemble. Je pense que ceux qui connaissent les problèmes



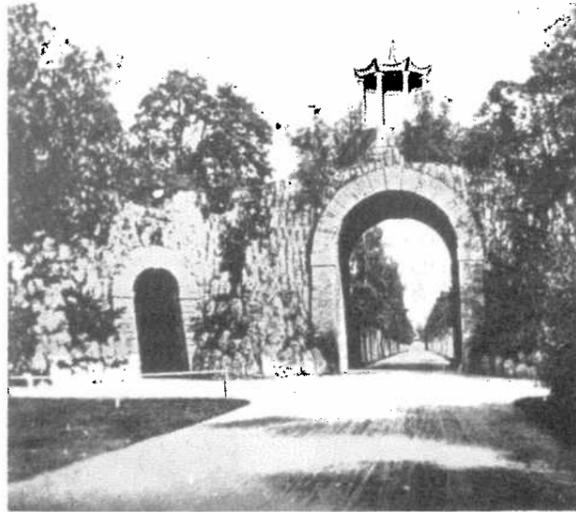
Petrodvoretz (environs de Leningrad). La Grande Cascade et le Canal Maritime. Etat avant la guerre de 1939. (Collection Viollet).



Petrodvoretz (environs de Leningrad). La Grande Cascade et le Canal Maritime. Etat actuel. (Collection Viollet).

de la restauration et de l'entretien des jardins en comprennent l'importance.

Pour en revenir au livre de Natalia Ilyinskaya, celui-ci nous montre comment travailler sur un jardin historique en URSS avec, comme on le dit ici, — « les dessous de la cuisine », et cela est important. Une série



Tsarkoïe-Selo (environs de Leningrad). Le Caprice (Collection Viollet).

de documents, d'études et de projets nécessaires au traitement des parcs sont présentés et un certain nombre de sujets pratiques comme la restauration des parterres et leur simplification sont traités. Il contient également des informations sur la restauration de jardins en Europe comme Versailles, Herrenhausen et quelques autres. C'est certainement l'ouvrage le plus important qui soit paru sur la restauration des jardins en URSS. Nous allons en faire une deuxième édition afin de lui donner une plus large diffusion.

J'ai déjà eu l'occasion de parler du livre de Valentina Baulina « Parcs et Jardins de la Région de Gorki » qui a été publié en 1981. Il contient des informations sur les jardins historiques peu connus. Nous publions maintenant des ouvrages spécifiques à chaque région. Cette année nous attendons la publication d'un livre du Professeur Ivan Rodichkin, architecte-paysagiste renommé chez nous, sur les jardins d'Ukraine. Je voudrais mentionner également le livre de L. Lunts et V. Gorokhov « Parcs du Monde » qui vient de paraître et qui décrit aussi bien les jardins historiques que les jardins modernes. Le Professeur Lunts voit certains d'entre eux comme les jardins historiques du futur. C'est un livre très documenté, et intéressant aussi bien le grand public que les spécialistes. Nous espérons qu'il aura un impact sur la conservation des jardins historiques.

Je suis également très heureuse de vous annoncer qu'en 1984 la Télévision Centrale a présenté une série de 6 films français sur les jardins historiques en Espagne, Italie, Allemagne, Angleterre et France, présentée sur le titre « jardins et parcs du monde ». J'ai eu moi-même l'honneur de présenter ces films et de traiter ce sujet à la télévision. Cela a été un grand succès et la conséquence en est la préparation d'une série sur les jardins en URSS. Tous ces événements sont postérieurs à 1982 et découlent en grande partie de la réunion du Comité International des Jardins Historiques de l'ICOMOS à Leningrad.

En deuxième partie, je traiterai de la restauration des parcs historiques en relation avec les poètes et les écrivains russes. Les plus célèbres d'entre eux sont les parcs

de Mikhailovskoïe, Trigoroskoïe et Pietrovskoïe qui appartiennent tous au domaine Pouchkine. Cela comprend également le monastère de Svyatogor où le grand poète est enterré.

C'est un vaste domaine de 600 hectares de « paysage historique » avec des églises, des sites archéologiques, une rivière, la Sorot, et deux lacs, Kukhane et Malenets, très typiques du nord de la Russie. De ces trois parcs, Mikhailovskoïe était la résidence de la famille du poète et sa résidence favorite durant plusieurs années (1817-1819, 1824-1826 et en 1835). Une grande partie de son œuvre a été écrite là. La maison, très simple, était très bien située sur une colline avec une très belle perspective sur la vallée. Le jardin était aussi sans prétention, de simples parterres de fleurs, et des lilas, car la situation de la maison permettait d'« emprunter » le paysage environnant. Certains des lieux favoris du poète ont été conservés. Par exemple, la route des bouleaux qui conduisait à une cascade provenant de sources naturelles. Les cascades et les étangs sont antérieurs à Pouchkine et datent du XVIII^e siècle. Au centre du plus grand des étangs, étang rond, on a restauré une petite île — « l'île de la solitude » — dont certains arbres datent de 1790 mais le pavillon qui autrefois ornait l'île, a malheureusement disparu.

De nombreuses allées sont bordées d'arbres de plus de 200 ans. Par exemple « l'allée des sapins » et « l'allée Anna Kern » qui porte le nom d'une femme pour qui Pouchkine a écrit un certain nombre de ses plus beaux poèmes.

A peu de distance se trouve Trigoroskoïe, résidence d'amis de Pouchkine. Deux routes y conduisent, la grand' route qui traverse le parc et une route moins importante qui longe le lac. Les deux routes sont également belles et à mi-parcours de la seconde se trouvent les trois pins, célébrés par un poème de Pouchkine. Ils ont été replantés car ils avaient disparu au XIX^e siècle.

Trigoroskoïe était une importante résidence de campagne avec des pièces d'eau, des parterres de fleurs, un très grand verger (environ 38 hectares) et un parc. Le parc est représentatif des parcs russes de la fin du XVIII^e siècle avec un paysage très lumineux, des « surprises », des fabriques, des bancs avec des points de vue. Certains arbres sont d'une très grande qualité, dépassant 300 ans. Les plus célèbres sont « le chêne solitaire » et « le sapin tente ». Evidemment comme ils sont très âgés, le problème de leur remplacement va très certainement se poser. Il y a également dans le parc une salle de bal, « un cadran solaire » figuré par une pelouse ronde entourée de 12 chênes dont seuls 7 demeurent aujourd'hui. On peut reconnaître Trigoroskoïe et ses habitants dans le grand poème de Pouchkine « Eugène Onéguine ». On retrouve également dans de nombreux poèmes d'autres grands poètes russes des paysages de ce domaine.

Pietrovskoïe, le troisième jardin historique du XVIII^e siècle appartenait à la famille de Pouchkine, à son grand oncle Yvan Hannibal, de même que Mikhailovskoïe appartenait à son grand père Ossip. Ils étaient tous deux fils d'un général africain de Pierre le Grand, Abraham Hannibal.

Le jardin est plus petit, il ne comporte que 3 hectares avec un plan régulier. Il était surtout connu pour la



Pietrovskoïe (environs de Pskov), propriété où séjourna Pouchkine. L'allée des tilleuls. (Collection Viollet).

rareté de ses essences qui ont été plantées entre 1780 et 1800 et dont certaines demeurent encore.

La restauration de ces parcs est conduite depuis plus de trente ans. Le 12 juin 1949 « Une journée de la poésie » s'est tenue, là, pour commémorer le 150^e anniversaire de Pouchkine et depuis la tradition s'est poursuivie.

Cette manifestation peut réunir jusqu'à 10.000 spectateurs. Ces dernières années l'habitude s'est créée de tenir des réunions poétiques ou littéraires dans les demeures des poètes russes tels que Tchekhov, Tourgueniev, Lermontov, Nekrassov, Blok et d'autres... Ces réunions littéraires sont une excellente publicité ainsi qu'un apport d'argent pour la restauration des jardins.

Les jardins de Tchekhov à Milokovo, près de Moscou, et Yalta, en Crimée, ne datent que de la fin du XIX^e siècle, mais ils sont intéressants parce qu'il les a dessinés et qu'il y a travaillé.

Le jardin d'Alexandre Blok, Shakhmatovo, près de Moscou va être restauré incessamment. Les plans viennent d'être terminés. La maison elle-même a brûlé dans les années 20 et « la journée de la poésie » se tient maintenant près d'une large pierre blanche qui marque dans le jardin, l'endroit préféré du poète.

Dans le jardin de la résidence de Tourgueniev près d'Orel, le travail de restauration est maintenant terminé. La maison est restaurée. Les étangs ont été soi-

gneusement nettoyés. Une partie des plantations reste encore à faire mais l'essentiel est terminé. On a replanté des lieux particulièrement célèbres et en particulier le chêne planté par Tourgueniev enfant.

En fait dans ces jardins, le problème se pose rarement de savoir si l'on doit replanter ou non. Il est évident pour un spécialiste que les arbres vieillissent et qu'ils doivent être remplacés. Quant au public, il a peu de chance de donner son avis car ce sont des résidences qui sont peu visitées. Mais ces jardins posent quand même un problème spécifique dont j'aimerais parler.

La plupart ne présentent pas un intérêt particulier en tant que création de jardin mais sont essentiellement liés à leur environnement. Ce sont des jardins qui ont acquis leur réputation à travers les œuvres littéraires des auteurs qui y ont vécu. On pourrait, en somme les appeler des « paysages littéraires ». Aussi ces jardins une fois restaurés, doivent conserver non seulement leur vérité physique mais également leur image poétique et je crois que c'est un point de vue que nous n'avons pas évoqué ici. Je pense que des problèmes du même ordre se sont présentés dans d'autres pays et j'aimerais que nous puissions en discuter prochainement.

Elena M. MICOULINA

Professeur à l'Institut d'Architecture de Moscou
Membre du Comité International ICOMOS IFLA
pour les Jardins et Sites Historiques

La régénération des jardins en Italie

Il s'agit ici de quelques informations sur la situation actuelle des jardins historiques en Italie.

La situation générale présente des différences entre les jardins publics et les privés (meilleure pour les seconds) et entre les différentes régions (meilleure au nord qu'au sud). On peut dire en tout cas que la situation n'est pas trop mauvaise pour les jardins les plus célèbres.

Ce n'est pas depuis longtemps que le débat sur la nécessité et l'urgence de la régénération et de la restauration des jardins a pris une place importante dans les discussions et les interventions. Le Colloque de Florence en 1981 a joué un rôle décisif dans cette nouvelle prise de conscience, ce qui confirme l'utilité de l'action jouée par notre Comité et le prestige du rôle qu'il possède pour modifier certaines méconnaissances qui existaient et qui existent encore au sujet des jardins historiques, en comparaison avec d'autres secteurs du patrimoine culturel. L'existence même de la Charte de Florence de la restauration des jardins a fait surgir tout un mouvement d'intérêt nouveau pour ces monuments du passé qui présentent une fragilité tout à fait particulière due à leur nature même qui rend spécialement rare et difficile leur conservation et leur capacité de survivre.

On a pu assister dans les dernières années à une floraison assez nombreuse d'études, soit des interventions



Tivoli. Villa d'Este. (Photo P.F. Bagatti Valsecchi).

à l'occasion de congrès spéciaux, soit des publications spécialisées sur le thème des jardins et de leur conservation. Il s'agit surtout d'études sur l'origine historique des jardins, sur les œuvres d'art sculptées qui les décorent et les sources mythologiques qui ont inspiré



Castello (Florence). Villa Medici. (Photo P.F. Bagatti Valsecchi).

les projets, plutôt que sur la consistance botanique ou l'impact paysagiste de leur dessin. Mais ceci représente tout de même toute une nouvelle documentation acquise pour la connaissance du patrimoine, auquel s'est ajouté un certain effort pour cataloguer les spécimens existants en prévision d'un classement complet qui puisse plus convenablement protéger cet héritage.

Du point de vue pratique il y a surtout de bonnes intentions et des programmes d'intervention directe pour un meilleur entretien et une restauration par la suite. Les interventions sont plutôt de maintien, de substitution de plantes mortes ou d'espèces dégradées, d'enlèvement des espèces non historiques.

A l'occasion d'un congrès qui s'est tenu à Rome au mois d'avril 1985 sur la situation des villas historiques on a pu faire un certain bilan de la situation, bien que le sujet soit difficile, et peut-être surtout, sur les maisons plutôt que sur les jardins.

L'erreur principale (qui se présente encore comme une mauvaise herbe difficile à arracher) est de considérer certains jardins historiques de ville, quelquefois aussi

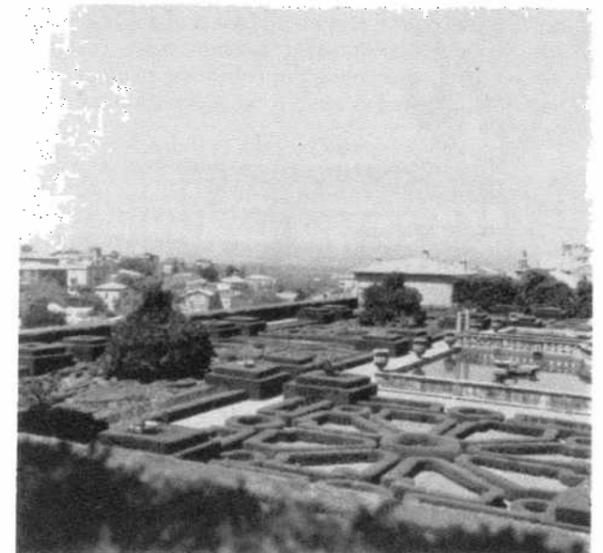
de dimensions réduites, comme des parcs publics ouverts sans limites aux citoyens plutôt que comme des monuments destinés à être visités dans certaines limites et avec respect. On a beaucoup tonné ces dernières années contre la massification des visites dans les jardins... Les cas les plus graves dans ce domaine sont celui des jardins de Boboli à Florence (pour lequel a pourtant été approuvé un plan systématique d'intervention sur cinq ans avec une dépense de 7 milliards 500 millions de liras italiennes), et le Parc de la Villa Borghese à Rome.

Un plan de restauration a été conduit dans le jardin de la Villa Médicis à Pratolino alors qu'il avait été abandonné depuis longtemps et après son acquisition par la province de Florence, évitant un programme de loisement projeté par les derniers propriétaires. On a aussi

recupéré, avec un bon travail d'assainissement, le jardin anglais à l'intérieur du parc monumental du Palais Royal de Caserta.

Des principaux jardins historiques italiens, ceux de Castello et de Petraia, parmi les villas Médicéennes autour de Florence, et ceux de la Villa Lante à Bagnaia et du Palazzo Farnese à Caprarola sont dans un état acceptable, tandis que les jardins de la Villa d'Este à Tivoli, de la Villa Pisani à Strà et de la villa royale de Monza près de Milan sont en mauvaise condition.

Pier Fausto BAGATTI VALSECCHI
Membre du Comité International
ICOMOS IFLA pour les Jardins
et Sites Historiques

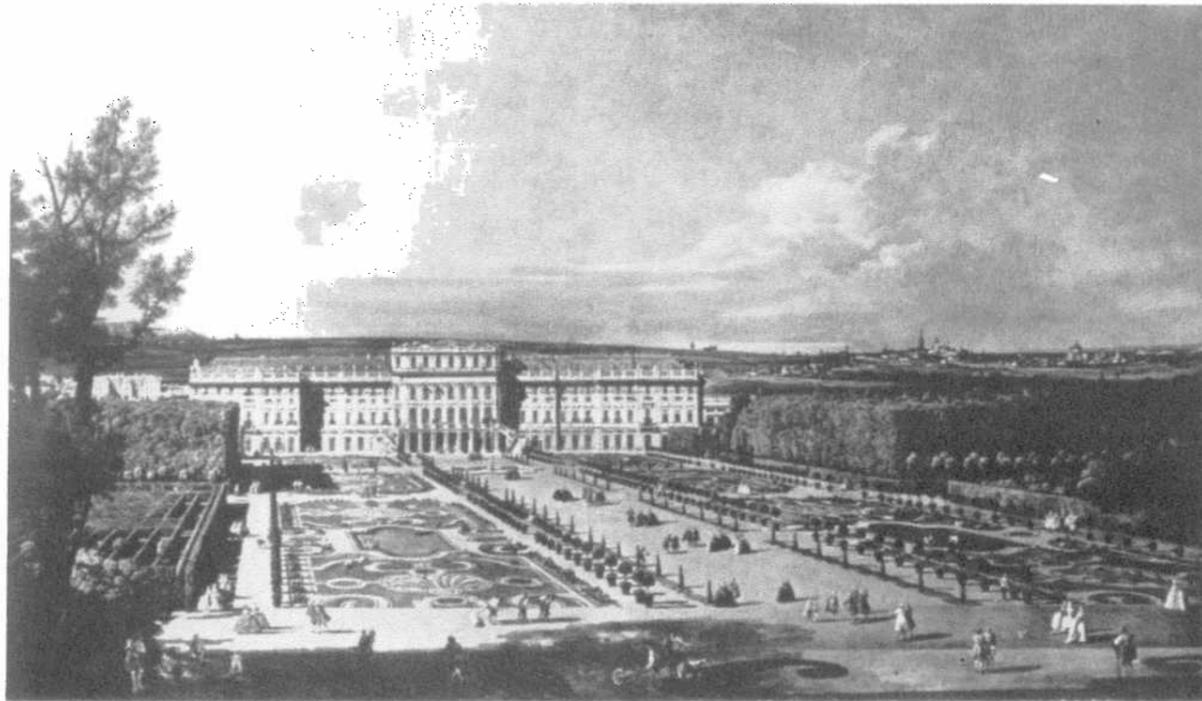


Bagnaia. Villa Lante della Rovere. (Photo P.F. Bagatti Valsecchi).



Caprarola. Villa Farnese. (Photo P.F. Bagatti Valsecchi).

Schönbrunn et les parcs autrichiens



Schönbrunn peint par Canaletto. (Photo E. Neubauer).

Un jour, Louis XIV a dit que s'il redoutait l'Autriche, ce n'était pas tellement pour sa force militaire, mais plutôt à cause de ces « miracles » grâce auxquels ce pays trouvait le moyen de ressusciter brillamment des catastrophes.

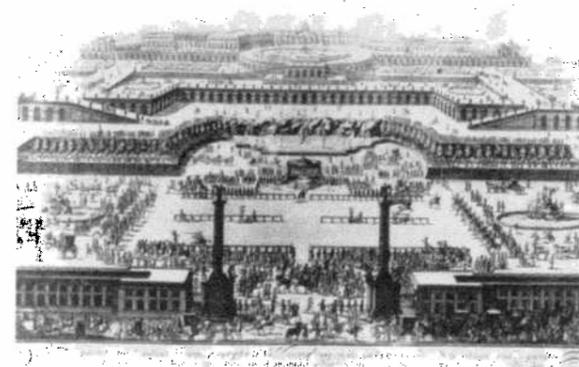
Parmi ces « miracles » on peut compter sans doute les faubourgs de Vienne renaissant après toutes les dévastations causées par les Turcs, en 1683, et après le départ de cet ennemi ; ces faubourgs qui tout à coup, comme une couronne, entourèrent le glacis devant les bastions de leurs merveilleux palais-jardins.

Comme grandes constructions il n'y avait, devant les portes de la ville, que les seules propriétés impériales qui de ce fait, avaient subi de graves dommages dus aux faits de guerre, tandis que les fermes et jardins agricoles avec leurs vignobles — tous complètement détruits et rasés — constituaient d'excellents terrains à bâtir.

D'innombrables palais-jardins aux toits moins inclinés que de coutume, et avec leurs jardins splendides comme on n'en avait jamais vu ici, formaient tout autour de la ville une véritable mise en scène, des décors créés par les plus fameux architectes d'Italie et d'Autriche. C'est Versailles qui, tout à coup, devient le modèle du nouvel art du jardin dans lequel cependant, on introduit des traits italiens pour les confondre en un style original. On comptait alors bien plus de cent jardins dont les plus importants étaient la « Favorita » à Wieden, le futur « Theresianum », et, le point culminant : le château, le jardin et le parc de SCHOENBRUNN.

Le coup de fanfare et le point de départ de cette évolution de l'architecture fut donné par l'ordre que l'empereur Léopold I^{er} donna à l'architecte Johann Bernhard

Fischer von Erlach de lui soumettre un premier projet d'une vénerie impériale aménagée sur le terrain du jar-



Schönbrunn. Premier projet de Fischer V. Erlach. (Photo E. Neubauer).

din impérial d'agrément et de zoologie de Schönbrunn (nom qu'il tire d'une petite fontaine qui coule toujours dans l'enceinte de ce jardin).

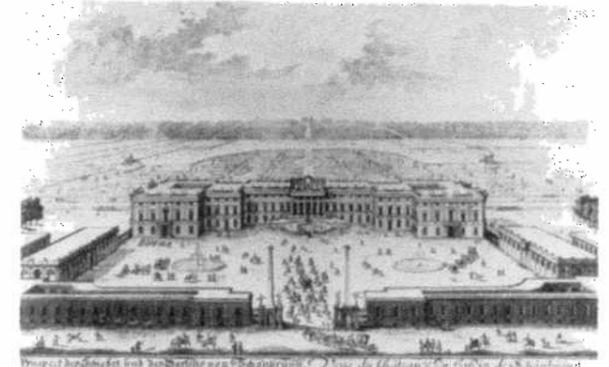
Le projet grandiose de Fischer von Erlach, ce premier projet d'une vénerie impériale installée sur la colline de Schönbrunn ne manqua pas de susciter, par son envergure et son luxe surpassant ceux de tous les châteaux existants, des discussions et des réserves, surtout lorsque l'empereur refusa le projet.

Était-ce une « pièce de présentation » que Fischer von Erlach avait soumise à l'empereur, était-ce une épreuve qui devait illustrer son talent incomparable en vue d'obtenir la place d'« architecte de la Cour » — place qu'il réussit en effet à obtenir — était-ce un mirage, une idée d'un architecte maître dans tous les styles, était-ce une manifestation de politique culturelle en face de ce Versailles qui surpassait tout, ou bien était-ce l'expression artistique géniale de ce point culminant sans égal du pouvoir de la maison d'Autriche — à savoir du « miracle » de résurrection après un long passé d'histoire lourde et sombre.

Ce premier projet situe le bâtiment principal, un châ-



Le parc de Schönbrunn avec la gloriette. (Photo Wolfsberger, Vienne).



Schönbrunn. Projet réalisé de Fischer V. Erlach. (Photo E. Neubauer).

teau allongé dont la partie centrale forme un ovale rentré et les larges ailes sont un arc ouvert, en haut de la colline de Schönbrunn d'où le regard domine fièrement le pays qui vient d'être libéré, d'où l'on jouit d'une vue panoramique jusqu'à la frontière hongroise. Devant le château, une architecture monumentale descend en une seule ligne la pente, jusqu'à l'entrée de la grande cour d'honneur flanquée de « deux colonnes d'Hercule ».

Déjà à l'époque de Charles Quint, ces « deux colonnes d'Hercule » symbolisaient la domination du monde. Et tout cet ensemble se terminait par le quadrigue d'Hélios signifiant que le roi-soleil avait perdu sa position prédominante.

Ce projet cependant ne permet guère de parler d'un aménagement de jardin. Il s'agit là plutôt d'une transformation de paysage de collines en une architecture monumentale. Ce projet est refusé par l'empereur.

Le plus souvent, on a supposé que l'empereur Léopold qui s'intéressait personnellement plutôt aux questions de religion et de musique (il dépensait de grosses sommes pour l'opéra) avait été forcé de refuser le projet de Fischer von Erlach par suite des difficultés dues à la guerre et aux finances. Or, il se peut que cela ait été le début d'une attitude de modération se développant plus tard, notamment sous le règne de l'impératrice Marie-Thérèse, à l'égard de tout luxe, de toute manifestation impériale exagérée, une réserve qui devait par la suite aboutir au comportement presque bourgeois de la Cour.

Dans le second projet de Fischer von Erlach, réellement exécuté, un château bien plus modeste est érigé, mais dans la plaine, et, réservant, de ce fait, l'espace approprié nécessaire à l'aménagement d'un jardin baroque montant jusqu'aux hauteurs de la colline. Tel est l'état actuel du château et du jardin de Schönbrunn.

Malheureusement, tout comme pour d'autres jardins baroques de jadis (jardin du château du Belvédère, de Liechtenstein, d'Althan, etc.), la disposition des parterres ne montre plus du tout les traces du style original. Au contraire, elles sont tellement adaptées au style des parcs du XIX^e siècle que l'impression offerte par ces anciens ensembles horticoles grandioses ne permet plus du tout d'imaginer ce que fut Vienne, la plus grande ville-jardin baroque.

Mme le Dr E. NEUBAUER

M. Feray - Inspecteur principal honoraire des Monuments Historiques :

Tout à l'heure M. Mitchell est intervenu pour suggérer qu'à Versailles il était peut-être possible de concilier deux partis : celui des charmilles et celui des arbres d'alignement.

En effet, si l'on prend le parti radical de couper complètement un secteur, un peu comme on l'a fait sous Louis XVI, de replanter des charmilles, de replanter l'alignement en même temps, ainsi que le bosquet qui est derrière, peut-être l'ensollement sera-t-il tel que nous verrons pendant un temps cohabiter cet alignement et ces charmilles.

Ai-je raison de dire qu'à Versailles le terrain est si grand, les bosquets nombreux, que chacun appelle une solution d'espèce ? S'il semble se dégager un consensus contre le rétrécissement de l'allée du tapis vert, par la suppression des énormes et dangereux marronniers et une replantation, peut-être que dans certaines parties à bosquets, on peut penser rétablir l'entourage végétal, qu'a connu Louis XIV, de hautes palissades de charmilles, quitte à garder peut-être, dans d'autres parties, une atmosphère plus « fragonardesque » avec des allées ombreuses et des arbres qui dépassent. Il me semble qu'il y a peut-être là une question à étudier.

M. Mitchell - National Trust :

On m'a dit hier que cela coûtait très cher de refaire les charmilles ainsi que les allées et les bosquets, secteur par secteur. Mais avec un programme suffisamment long, de 50 ans, (chez nous, nous avons des programmes de 10 ans), vous avez le temps de le faire, secteur par secteur.

M. Collette - A.C.M.H. Conservateur du Domaine de Fontainebleau

soulève certaines objections techniques : les charmilles de grande taille et les arbres d'alignement ne peuvent coexister que sur une courte période, jusqu'à ce que les arbres aient recouvert de leurs frondaisons les charmilles, qui, dès lors, se mettent à dépérir, et meurent en quelques années. Il sem-

ble qu'il faille choisir : ou restaurer les grandes charmilles, dont l'entretien est fort onéreux, sans replanter d'arbres d'alignement, ou replanter des arbres d'alignement.

Un responsable du Domaine de Versailles

précise qu'il a été décidé de reconstituer les haies diverses de bois et d'ifs qui se trouvent à l'intérieur des bosquets et qui seront taillées à environ 5 m de hauteur.

M. Degos - Conservateur du Patrimoine forestier des Monuments Historiques et des Palais Nationaux :

J'ajouterai que lorsque j'ai pris mes fonctions j'ai constaté que, faute de crédits probablement, on procédait au coup par coup, pour aller au plus urgent. J'estime que ce n'est pas une solution, sauf si on ne peut pas faire autrement. J'ai donc été amené à demander au Directeur du Patrimoine, demande qui s'est ensuite traduite par une circulaire de la Direction du Patrimoine, de recommander à chaque directeur de domaine de dresser un plan général de travaux c'est à dire de dresser un état des lieux, avec une photo de la situation actuelle, et de recenser les différentes opérations à effectuer, avec un ordre d'urgence et en les chiffrant bien entendu. On arrive ainsi à des sommes considérables mais il est possible, à partir de là, de définir des programmes pluriannuels, sur une quinzaine d'années, (50 ans est peut être une période trop longue), ce qui permettrait de définir des tranches opérationnelles annuelles, avec des prévisions de crédits. Un premier résultat a été obtenu dès l'année dernière, puisque, dans les crédits alloués pour les travaux à entreprendre dans les domaines, le Directeur du Patrimoine a recommandé d'individualiser sur l'ensemble de ces crédits une certaine enveloppe réservée uniquement aux jardins.

Mme Añon Feliu - Professeure à l'Université de Madrid souligne qu'un jardin doit être fidèle à son origine et qu'on doit retrouver, surtout sur l'axe principal, la structure du jardin, pour le conserver ; mais en même temps on ne peut pas effacer l'histoire avec son évolution à travers les époques, et il convient de travailler avec souplesse sur le reste du jardin en l'étudiant cas par cas, allée par allée.

L'action menée dans les jardins du Palais de Fontainebleau depuis dix ans

Ce sujet nous ramène indirectement au château de Versailles : en effet les travaux menés à Fontainebleau depuis 10 ans concernent pour la plupart des secteurs créés ou réaménagés entre 1664 et 1684, c'est à dire à l'époque où Versailles créait ses propres jardins, cela permettra de voir au passage la totale indépendance de Fontainebleau à l'égard d'un modèle qui influença toute l'Europe dès sa création.

En leur temps, Messieurs Dupont et Feray m'ont appris qu'en dehors des époques et des styles il y avait un esprit maison propre à chaque édifice, cette remarque illustre parfaitement le sujet traité ici.

Caractères généraux du site

Une étude hydraulique faite il y a 2 ans a démontré que le site enchanteur de Fontainebleau est en réalité le fruit d'une conquête difficile sur les marais dans un site à l'origine nauséabond et malsain : nous sommes loin de « l'ancien rendez-vous de chasse » évoqué à tort par le poète. Nous connaissons d'ailleurs très bien le problème : quand il faut construire un bâtiment neuf nous sommes souvent amenés, faute de place ou de crédits, à nous contenter d'un terrain médiocre, près d'une voie ferrée ou sous les vents dominants d'une usine ; François I^{er} comme beaucoup d'autres n'a pas échappé à la règle et il s'est contenté, faute de mieux peut-être, d'un vieux château défendu non par de forts escarpements (où en trouverait-on en Gâtinais ?) mais par de simples marais. Le site est en effet un vallon dont le point haut se situe à l'Obélisque, et qui descend doucement jusqu'à la Seine, traversant le Domaine d'Ouest en Est.

Le talweg qui traverse le Domaine était et est encore détremé par de nombreuses sources capricieuses et migrantes dont la plus célèbre est la fontaine Belle-eau.

Les travaux d'aménagement ont consisté à établir successivement des digues de retenues définissant trois plans décroissants :

- le plan de l'étang des Carpes retenu par la chaussée de Maintenon (il remonte au moins à Saint Louis),
- le plan du grand parterre retenu par le mur de la route des Cascades (il remonte à François I^{er}),
- le plan du grand canal qui empêche les eaux d'inonder le parc, en grande partie en contrebas (il remonte à Henri IV).

On comprend bien évidemment la nécessité qui a conduit à assainir d'abord les zones les plus élevées pour terminer par les plus basses. Parallèlement des aqueducs commencés sous François I^{er} et terminés sous Henri IV furent aménagés dans le sous-sol environnant (emplacement de la ville actuelle) non pas pour assainir des plaines alors inoccupées mais pour canaliser des sources susceptibles d'alimenter le château en eau potable à un niveau d'ailleurs à peine supérieur au niveau des cours (ce qui explique le niveau encaissé des fontaines du Quartier Henri IV).

Les divisions du Domaine

Hormis les bâtiments, le Domaine de Fontainebleau peut se diviser comme suit :

— Les cours, étroitement liées aux bâtiments : cour du Cheval Blanc, cour des Mathurins, cour des Fontaines, cour Ovale, cour des Princes et enfin cour des Offices ou Henri IV.

— Au Nord : le jardin de Diane

— A l'Ouest : le jardin anglais et l'étang aux Carpes

— Au Sud : le grand Parterre

— A l'Est : le parc.

Il nous a paru commode, pour une meilleure présentation du sujet, de traiter successivement chaque élément en évoquant globalement son évolution, son état et les travaux qui y ont été effectués ou sont encore nécessaires.

Cour du Cheval blanc

A l'origine basse-cour des Mathurins, c'était une cour de service fermée sur l'extérieur, qui devint cour d'Honneur par la volonté de Napoléon. Elle fut sans doute entièrement sablée pour permettre les parades militaires, revues, tournois, regroupement de chariots et autres manifestations collectives*. Le gazon dut y apparaître progressivement faute d'entretien et on dut vite l'apprécier car rien n'est plus inconfortable qu'une cour

* Une carrière fut longtemps aménagée dans cette cour pour courir la bague (Héroard rapporte qu'elle fut utilisée notamment en 1606 et 1609).

poussiéreuse chauffée par la réverbération des façades sur un sol sablé (les pavés ne datent que de Louis-Philippe). Certes rien n'est moins logique que de trouver quatre quartiers de gazon cantonnés d'ifs et cercles de passe-pieds, dans le milieu d'une cour théoriquement réservée aux voitures, mais cet état que l'on constate déjà sur le plan d'Orbay de 1682 est suffisamment ancien pour être devenu respectable. Les seuls travaux effectués ici ont donc consisté en 1984 à régulariser les volumes des ifs et à meubler l'allée centrale avec des orangers et des lauriers. Il faut reconnaître que cet aménagement est également une entorse aux règles classiques (les bacs devraient être placés le long des murs) mais il offre un accueil plus souriant aux visiteurs amenés à traverser cette grande cour.

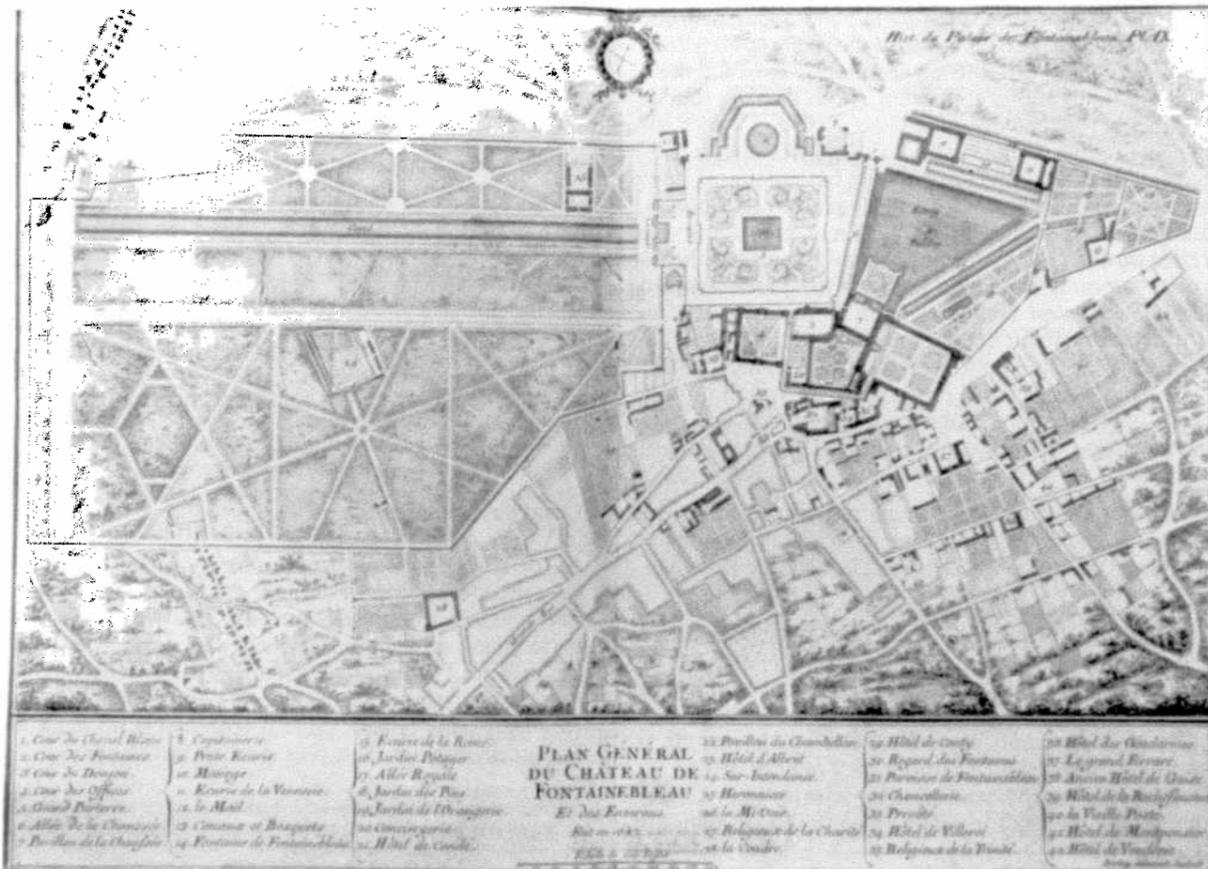
Cour des Mathurins, Cour des Fontaines, Cour ovale

Ces cours très minérales ont été pavées progressivement depuis le 17^e siècle. Aucune modification profonde n'y était nécessaire. Cependant une mise en valeur y a été également entreprise depuis 10 ans par l'apport saisonnier de plantes en bacs : lauriers roses, orangers, pitosporum, etc...

C'est le résultat d'une patiente campagne d'achat, d'élevage mais aussi de dons généreux faits par des particuliers habitant Fontainebleau (Général de Rougemont).

Cour Henri IV

Cette cour dont la création remonte à 1609 a été réou-



Fontainebleau. Plan d'Orbay, 1682. (TDR).

verte au public en 1978 après une longue fermeture : en effet le quartier Henri IV fut soustrait du domaine national en 1870 pour être affecté à l'autorité militaire. Cette situation prétendument provisoire ne devait cesser qu'avec le départ de l'OTAN en 1965.

Les travaux d'aménagements ont consisté à retirer la couche d'asphalte qui recouvrait la cour transformée en parking, mettre à jour les cheminements pavés qui avaient heureusement été sauvegardés et à rétablir les grandes aires sablées attestées par les plans anciens.

Depuis 1978, également, des lauriers en bacs apportent un contrepoint végétal aux quatre faces de cette cour.

Jardin de Diane

Le jardin de Diane a connu plusieurs appellations : d'abord jardin du Roi sous François I^{er} ; avec l'aménagement du grand parterre qui remplit alors cette fonction il devint le jardin de la Reine ; Catherine de Médicis le fait agrandir.

L'état Louis XIV avec parterres de broderies nous est bien connu grâce au plan d'Orbay (1682) et au plan de Boffrand (1724).

En 1811 Napoléon donne à ce jardin un aspect « anglais ». Le jardin sera augmenté sous Louis-Philippe par la démolition de l'Orangerie puis remanié sous Napoléon III lors de la construction du mur de clôture sur la rue Denecourt. Enfin sous la 3^e République il sera amputé partiellement pour permettre la création du bureau de poste que nous connaissons.

Ce jardin fut de Louis XIII à la révolution un véritable musée de plein air avec la statue de Laocoon (en place depuis 1540) l'Apollon, le Commode, la Vénus et le Mercure, venus de la cour des Fontaines, et enfin la Diane commandée par Henri IV à Barthélémy Prieur.

Hormis la restitution de la fontaine de Diane dans son état Henri IV par l'architecte De Cidrac en 1965, les récents travaux réalisés dans ce jardin sont relativement modestes. Depuis on s'est contenté de nettoyer, élaguer et supprimer les arbres vétustes ou dangereux.

L'apport de quelques paons qui ravissent les enfants, renoue avec une vieille tradition (autrefois le capitaine concierge devait entretenir en permanence 6 lapins blancs et 6 lapins roux dans les fossés, pour le service du Roi).

Une rénovation complète de ce jardin est cependant à envisager pour répondre au vieillissement global des végétaux : faudra-t-il alors :

- respecter l'état fin 19^e
- refaire le jardin Louis Philippe légèrement différent
- évoquer l'emplacement de l'orangerie pour faire comprendre la dimension originelle de ce jardin
- au pire réinventer l'état 18^e ?

Une étude complète de ce secteur est certainement nécessaire pour répondre pertinemment à toutes les questions qui peuvent se poser.

Jardin anglais

Ce jardin dans son état actuel est le résultat d'un aménagement effectué par l'architecte Hurtault pour Napoléon I^{er}. Peu de choses ont changé depuis à part la création d'un tir à l'arc et la disparition du mur de clôture devant la route de Moret (sans doute pour mieux profiter de la forêt).

Peu de travaux ont été entrepris dans ce secteur, il y est envisagé de renouveler les végétaux progressivement en plantant auprès de chaque arbre vieillissant un jeune sujet de même essence.

Cette régénération progressive et non traumatisante pour les visiteurs est une bonne solution tout à fait adaptée à ce type de jardins paysagers où les végétaux sont employés individuellement et non en masse comme dans les jardins classiques qui utilisent essentiellement alignements et bosquets ce qui conduit évidemment à des solutions globales de rénovation (une allée plantée ne peut décemment être bordée de sujets de différentes hauteurs).

Signalons cependant dans le jardin anglais une restauration importante commencée il y a 4 ans : la rénovation de la grotte des Pins dont la voûte devrait être terminée en 1987. Ce travail nous semble devoir être mentionné ici car dans notre esprit l'art des jardins englobe dans un même sujet les végétaux, le relief (terrasses et vallonnements) et aussi les murs, les escaliers, la statuaire et les fabriques c'est-à-dire tout ce qui meuble et anime les espaces libres.

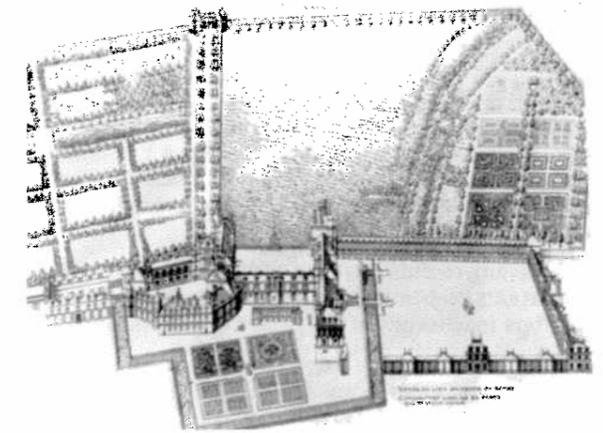
Parmi les travaux à envisager il convient de noter la restauration de la rivière anglaise qui est en réalité un immense bassin artificiel en ciment, fissuré en maints endroits, la consolidation de la grotte, du belvédère, du

tir à l'arc, bref de toutes les fabriques attaquées par la pluie et le gel. La belle statuare classique devrait être mise à l'abri et remplacée par des copies moins précieuses.

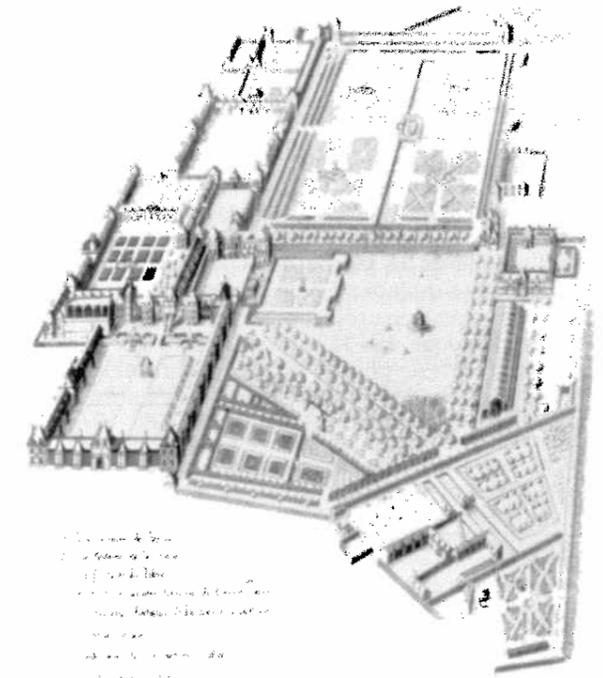
Le grand parterre

Avec le grand parterre nous abordons le premier grand travail de Louis XIV à Fontainebleau.

Rien ne subsiste de l'état François I^{er} bien connu par les gravures de Du Cerceau qui nous montrent avec précision des cantons bordés de fossés franchis par des passerelles de bois, ce qui confirme les problèmes d'irrigation, évoqués plus haut, que rencontrèrent le Primatice puis Philibert de l'Orme.



Fontainebleau. Etat Henri III. Plan du Cerceau, 1579. (TDR).



Fontainebleau. Etat Henri IV. Plan de Francini, 1614. (TDR).

L'assainissement de ce terrain permet à Henri IV un aménagement plus libre ; l'eau n'apparaît plus que dans deux canaux perpendiculaires et des fontaines confirment les progrès des adductions d'eaux (le niveau des premiers aqueducs ne permit pas la création de fontaines durant tout le 16^e siècle).

En 1664, Louis XIV bouleverse l'aménagement Henri IV et confie semble-t-il les travaux à Le Vau et non à Lenôtre (voir Félix Herbet : le château de Fontainebleau). Le parti est le suivant : le terrain sensiblement carré est entouré d'une terrasse suivant un aménagement que nous retrouverons au potager du Roi (le terrain restait-il encore trop humide pour les promeneurs ?).

Le centre du parterre est meublé d'un grand bassin carré entouré de quatre parterres de broderie. Cette composition bien que simple ne peut malheureusement être vue dans son ensemble en raison de l'angle de vision trop ouvert. Elle n'est pas à l'échelle du terrain beaucoup trop grand, en effet il n'est pas possible d'embrasser l'ensemble d'un seul regard et l'absence de recul ne permet pas de tout maîtriser sous un angle visuel approprié. Ce défaut fut soigneusement évité à Versailles où les surfaces pourtant immenses sont constamment redivisées en compositions compatibles avec l'angle de vision de l'œil humain.

Les travaux récents entrepris sur le grand parterre sont importants, cependant ils ne sont pas encore visibles car tous inachevés.

Tout d'abord les tilleuls de l'allée de Maintenon viennent d'être coupés pour des raisons de sécurité. Ils seront remplacés dans quelques mois par des sujets plus jeunes ; ils seront, sauf oubli, régulièrement taillés pour ne pas rivaliser de hauteur avec le château et dégager la vue comme il convient.

Ensuite a été refondu cette année la statue du Tibre, qui meubla les jardins de 1540 à la révolution. L'empreinte a été prise sur l'original qui est au Louvre, et l'épreuve terminée et patinée est présentée provisoirement dans la cour ovale ; elle doit aller occuper le rond d'eau dans le courant de l'année 1987 à l'emplacement que lui attribua Louis XIV.

Parallèlement les statues des 12 mois de l'année, sont en cours de restitution. Les originaux commandés en 1665-1666 pour Fontainebleau allèrent très vite occuper l'attique de la galerie des Glaces de Versailles. Cependant leur place à Fontainebleau est attestée par de nombreuses gravures, comme par la série des plans établis à l'époque. Les 12 empreintes sont à ce jour terminées, il ne reste plus qu'à tirer les épreuves et à les mettre en place (des sondages ont révélé l'emplacement exact des socles).

Parmi les projets envisagés, citons la restitution du rocher du Pot-Bouillant démoli en 1817 en raison de sa vétusté et remplacé par une double vasque dont la dimension est un peu faible pour le parterre.

Est également envisagée la restitution des charmilles qui protégeaient les terrasses à la place des tilleuls ajoutés par Napoléon I^{er}.

Enfin il conviendrait de faire un sort au dessin des pièces de gazon dont les passe-pieds et les bandes de fleurs sont un aménagement 1900 sans référence archéologique. Deux solutions sont à envisager :

— l'état Louis XIV riche de broderies que Boffrand a relevé,

— un état Louis XVI plus modeste mais comportant bande florale et passe-pied à la juste dimension.

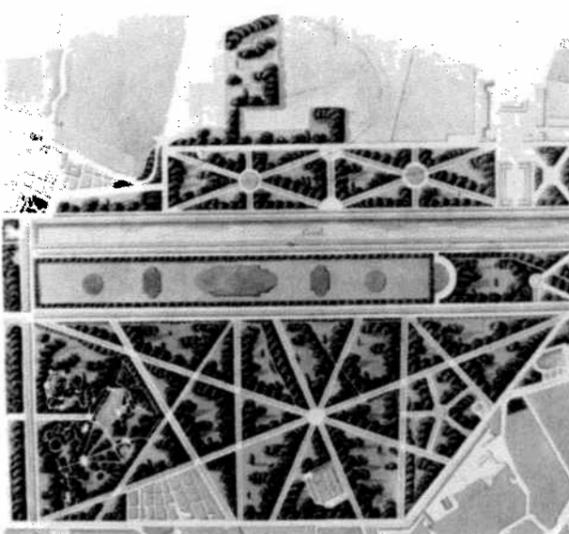
Il y a là un choix archéologique mais aussi financier : l'aménagement Louis XVI sans prestige peut se réaliser aisément (avec l'aide du personnel du domaine), l'état Louis XIV, prestigieux, demande un investissement considérable et ne peut répondre qu'à une décision de caractère exceptionnel.

Le parc

Les bosquets de Fontainebleau situés avec le grand canal au-delà de la route des cascades ont reçu, de tradition, le nom de parc par opposition aux différents jardins évoqués plus haut.

Contrairement à Versailles ils ne sont pas dans l'axe du château et ne peuvent s'admirer ni de la chambre du Roy, ni de la grande galerie, ni de la salle de bal : faut-il chercher là l'objet du désintérêt dont ils furent constamment victimes ? (récemment de vieux bellifontains ont affirmé que le parc était sans intérêt et par voie de conséquence que son environnement ne méritait aucune protection).

Les dispositions générales du parc remontent à Henri IV : entre 1606 et 1609 furent créés le grand canal et les principales allées. Louis XIV compléta l'embellissement en aménageant la grande prairie en 1684-85. Cinq grands bassins furent en effet créés sur un tapis vert de 900 m de long par 100 m de large, inoccupé jusque-là, et un aqueduc venant de Samois fut construit pour alimenter les jets d'eau dont les plans nous sont connus. Je serais très tenté de penser que le résultat ne fut pas à la hauteur des espérances car aucune gravure ne nous montre ces grandes eaux en activité (à l'inverse de Versailles). Une erreur de calcul, la faible pente, la longueur à parcourir durent entraîner un résultat trop médiocre pour être célébré. On peut rappeler qu'au siècle précédent, les eaux de Meudon furent elles aussi victimes d'un échec mémorable. Ces bassins furent par la suite engazonnés comme le montrent les plans du 19^e siècle.



Fontainebleau. La grande prairie. Plan de 1810. (TDR).

Pire, sous la Révolution la grande prairie devient terre de labour, en 1903 on y voyait 3 courts de tennis, en 1916 elle fut gratuitement mise à disposition comme jardins populaires qui subsistèrent jusqu'en 1965. Cette grande prairie servait également de façon exceptionnelle de dépôt, aux boues du canal lors des curages, et régulièrement de dépôt pour les feuilles mortes et le bois mort. Il y a dix ans son tracé n'était plus apparent, et les taillis lui donnaient l'aspect d'un terrain vague.

C'est naturellement sur la grande prairie que les principales actions ont été menées depuis 10 ans :

- nettoyage du terrain,
- enlèvement des terres en excédent et nivellement aux cotes d'origine (une coupe en long cotée du début du 19^e siècle fut heureusement retrouvée),
- restitution des glacis périphériques à la façon des boulingrins,
- restitution de l'exèdre qui le termina à l'Ouest comprenant : la création d'allée et plantation de charmilles et tilleuls d'alignements.

Il reste à faire les travaux suivants :

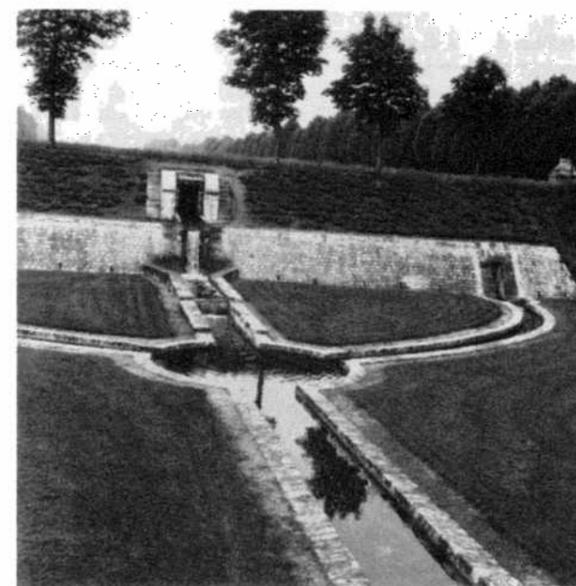
- creusement des cinq bassins Louis XIV,
- restitution des jets d'eau,
- réglage du terrain et engazonnement.

Ces opérations simples prennent une importance considérable vu la taille du terrain (9 hectares). Nous notons au passage que des sondages ont montré que les bassins ont été construits sans margelle ce qui se justifie par l'humidité du terrain ; en effet seules les allées périphériques surélevées étaient et sont encore agréablement praticables.

Mais d'autres opérations ont également été réalisées :

- l'une des premières fut la restauration de l'exutoire du grand canal (1978), cet admirable ouvrage de grèserie était alors en ruine et les vestiges disparaissaient sous les arbres et les ronces,
- l'aqueduc Henri IV fut consolidé la même année,
- la fontaine de la Reine, enterrée sous l'humus réapparut en 1980 ainsi que les allées et le rond-point y conduisant,
- l'allée d'Avon fut remise à son gabarit d'origine en 1981 ; à cette date les passages sablés étaient réduits au gabarit des tracteurs et voitures de service, sans relation avec les dispositions anciennes,
- plus récemment la fontaine Napoléon a été curée et le drainage environnant reconstitué,
- enfin régulièrement et en fonction des disponibilités du personnel, les sous-bois sont nettoyés des ronces, taillis et bois morts. Les grands sujets sont éclaircis afin de permettre la pousse de jeunes baliveaux sans pour autant se lancer dans des coupes à blanc, certes salutaires mais qui émeuvent l'opinion publique.

En ce qui concerne les réaménagements d'allées il a été adopté le principe suivant : abattage systématique des arbres des bosquets sur une largeur de 4 m au droit des allées puis taille verticale des parements ainsi obtenus : cela donne une lumière suffisante pour permettre la pousse de charmilles ou de tilleuls d'alignement nouvellement plantés tout en laissant la composition lisible pour le promeneur. (On a souvent noté qu'à des périodes de trop faible entretien succèdent des périodes de régénération excessives qui défigurent les jardins pour plusieurs années).



Fontainebleau. L'exutoire du canal après restauration, 1982. (Photo Collette).

Conclusion :

Cet exposé trop rapide montre que depuis 10 ans les cours et jardins de Fontainebleau n'ont pas été négligés. Cette action répond d'une part à une nouvelle sensibilité du public pour les espaces verts et plus particulièrement pour les jardins historiques ; elle a été possible grâce aux efforts de notre Ministère et surtout grâce à la création d'une ligne budgétaire séparée, réservée aux jardins. Cette autonomie évite de traiter les jardins comme les parents pauvres des bâtiments.

Sous un angle purement technique on note que les restaurations des végétaux dépendent essentiellement de la nature des jardins : traitement individuel des sujets dans les parcs à l'anglaise, traitement de masse dans les jardins classiques ; dans ce dernier cas une répartition en secteurs fonctionnels mais non gênants pour le promeneur c'est à dire non apparents doit s'étudier soigneusement.

Enfin sous un angle historique on constate que le traitement des jardins classiques nécessite après des études archéologiques préalables, toujours indispensables, l'élargissement du sujet aux murs, fontaines, statues, fabriques et enfin aux animaux.

Mais je consacrerai la fin de ma conclusion à remercier publiquement Jean Feray qui m'a sensibilisé à ce sujet il y a bien longtemps et toujours apporté depuis l'aide de sa très grande expérience.

Bernard COLLETTE
Inspecteur Général des Monuments Historiques
Conservateur du domaine de Fontainebleau



Parc de Courances. Grand canal et nappes d'eau. (Photo Mercier).

M. Degos - Conservateur du Patrimoine Forestier des Monuments Historiques et des Palais Nationaux :

Si l'arbre est individuellement voué de façon inévitable à disparaître il s'agit de perpétuer ce patrimoine naturel qu'est le jardin ou le parc, façonné par l'homme en fonction de son héritage historique et culturel.

D'autre part faisant partie du patrimoine culturel le jardin ou le parc historique doit être accessible au public, ce qui ne veut pas dire qu'il doit devenir un « jardin public » avec ses accessoires.

Et il est difficile de revenir aux sources : où la tradition commence-t-elle, où s'arrête-t-elle ? Il y a là aussi un point à définir.

Il faut à mon avis envisager le remplacement des arbres et savoir donc, en fonction des circonstances et de la nature des arbres à quelle période l'envisager.

M. Dupuy - Institut de Développement forestier :

L'Institut de Développement Forestier (IDEF) travaille pour la régénération et la mise en place des forêts en France, avec les propriétaires forestiers et l'INRA (Recherche sur les maladies et les hybrides) :

Nos forêts et parcs nationaux en sont au stade d'un club du 3^e âge, et nous allons à la catastrophe si un gros travail n'est pas réalisé, surtout sur les feuillus.

A Versailles le travail en cours est très important et difficile car le sol est épuisé et il convient de pratiquer un véritable « jardinage forestier » évitant un travail trop brutal qui détruirait l'humus.

A l'étude : la plantation de 400 noyers hybrides, ornements magnifiques, riches, s'harmonisant bien, qui pourraient être offerts par l'IDEF.

M. Pechère - Président du Comité International des Jardins et Sites Historiques

rappelle que la vocation du comité n'est pas de donner des indications horticoles, mais de s'intéresser à la structure, à la composition des jardins et de défendre des styles de jardins sur des bases historiques.

M. Jantzen - Architecte en chef des Monuments Historiques : Il y a néanmoins des problèmes pratiques qu'il faut évoquer.

A Meudon par exemple, plutôt que de remplacer les allées de tilleuls par de jeunes plants et après les avoir maintenus artificiellement autant que possible, il est projeté de les remplacer par des tilleuls déjà centenaires, transplantés. Puis il faudra encore investir pour restaurer les avenues elles-mêmes que ces travaux auront détériorées. Or le public préfère cette solution, qui n'en est pas véritablement une, puisqu'elle ne fait que déplacer un peu le problème dans le temps.

M. Mercier - Directeur général des Services Techniques de la Ville de Meudon :

L'opération décidée à Meudon a tenu compte de ce que 80 % des arbres en cause étaient âgés de 70 ans environ et pourraient être sauvés, avec encore une longue période de vie devant eux.

Et cette opération consiste en une chirurgie arboricole d'une part, et une transplantation de 15 sujets d'autre part, enlevés des bords de la RN 19 à l'occasion de travaux d'élargissement. Le coût total de l'opération est de l'ordre de 510 000 F.

M. Degos

remarque que cet exemple, illustre très bien la difficulté qu'il y a à prendre une décision pour remplacer les plantations.

M. Alain Richard

souligne qu'il ne faut pas confondre les problèmes d'entretien annuel et ceux des restaurations qui se posent lorsque l'entretien n'a pas été fait.

M. de Buyer - Directeur de l'Agence des Espaces Verts de la Région Ile de France :

J'ai en effet pu constater que pendant 50 ou 60 ans on avait complètement oublié qu'une forêt était un être vivant qu'il fallait absolument aider à faire évoluer.

D'autre part j'ai pu constater un autre phénomène : créer un parc ou un jardin est beaucoup plus facile que de l'entretenir. Or tout dans un parc doit absolument et régulièrement être régénéré. Il y a là un effort considérable d'information à faire auprès du public pour qu'il accepte l'idée que les plantations doivent être remplacées.

Il faut peut-être aussi apprendre aux responsables à ne pas avoir peur de prendre leurs responsabilités en prenant certaines décisions, en les expliquant tout simplement.

Mme Fustier - Conservateur du Domaine de Courson

a repris avec sa famille le domaine familial de Courson dans les Yvelines avec son parc à l'anglaise dessiné par Bertault sous l'empire. Pour la régénération du parc il a fallu mener deux types d'opérations : celles d'urgence pour réparer le principal des dégâts causés depuis 100 ans, celles de conceptions pour l'avenir. Cette action a été menée avec le concours d'un paysagiste anglais connaissant parfaitement les bois et les plantes et qui a une vue d'ensemble du parc et de son développement dans le temps et dans l'espace. La phase d'observation du parc tant sur le plan forestier que sur le plan botanique a duré un an. Il a fallu ensuite couper plus de 300 arbres malades, et enlever les taillis qui défiguraient l'esprit des bosquets du XIX^e siècle. Puis une analyse point par point a été menée pour déterminer comment il fallait intervenir dans une continuité qui permettrait de garder l'esprit et l'harmonie du parc. Dans ces travaux deux contraintes importantes : budgétaires d'abord puisque l'ouverture au public, avec actuellement 12 000 visiteurs par an permet de rémunérer un jardinier, mais un seul — de terrain, d'autre part, puisque celui-ci est complètement plat.

Mme Fustier se dit aussi avoir été très intéressée par l'exemple donné par M. Mitchell dans le nord de l'Angleterre : une allée de hêtres, doublée d'une autre allée qui permettra, lorsque la première sera coupée d'avoir déjà l'amorce d'une nouvelle allée.

Mme Fustier se dit aussi avoir été très intéressée par l'exemple donné par M. Mitchell dans le nord de l'Angleterre : une allée de hêtres, doublée d'une autre allée qui permettra, lorsque la première sera coupée d'avoir déjà l'amorce d'une nouvelle allée.

Mme Fustier se dit aussi avoir été très intéressée par l'exemple donné par M. Mitchell dans le nord de l'Angleterre : une allée de hêtres, doublée d'une autre allée qui permettra, lorsque la première sera coupée d'avoir déjà l'amorce d'une nouvelle allée.

Mme Fustier se dit aussi avoir été très intéressée par l'exemple donné par M. Mitchell dans le nord de l'Angleterre : une allée de hêtres, doublée d'une autre allée qui permettra, lorsque la première sera coupée d'avoir déjà l'amorce d'une nouvelle allée.

Mme Fustier se dit aussi avoir été très intéressée par l'exemple donné par M. Mitchell dans le nord de l'Angleterre : une allée de hêtres, doublée d'une autre allée qui permettra, lorsque la première sera coupée d'avoir déjà l'amorce d'une nouvelle allée.

M. Degos :

Sans qu'il faille entendre le mot « rentable » au sens où on

l'entend économiquement parlant, il est néanmoins possible de couvrir certaines dépenses indispensables par des recettes provenant de l'exploitation d'un parc, ce qui veut dire ne pas attendre la mort des arbres mais suivre en effet un plan de renouvellement. Autrement dit les différents aspects des problèmes sont liés.

M. Fustier - Délégué général de la Demeure Historique pour les jardins et les parcs :

On ne peut pas vraiment espérer une rentabilité dans un parc, comparable à celle d'une forêt. Par contre on peut espérer une rentabilisation par une ouverture à la visite. 12.000 visiteurs à Courson permettent de payer le salaire d'un jardinier, de faire un certain nombre de plantations annuelles et de soins aux arbres.

M. de Buyer :

Bien sûr on n'exploite pas un parc comme une forêt, mais certaines essences telles le noyer, peuvent constituer un revenu tout à fait intéressant.

M. d'Ussel - Chargé d'études à la Caisse Nationale des Monuments Historiques et des Sites

fait remarquer que, contrairement au monde agricole où il y a beaucoup de spécialistes consultants, il y en a peu, en France pour les parcs et jardins. Il y a là une lacune car les propriétaires et gestionnaires ne savent pas où s'adresser pour des avis et des conseils techniques.

M. de Buyer

reconnait qu'il est difficile à un propriétaire de trouver facilement tous les interlocuteurs nécessaires, parce qu'ils sont dispersés, mais ils existent néanmoins souvent maintenant, aussi bien parmi les personnels qui travaillent dans les villes (par exemple spécialistes élagueurs) que dans le secteur privé. Un effort considérable est fait maintenant pour améliorer l'information.

Mme Cousin - Chargée du Bureau des Sites - Direction de l'Urbanisme, du Logement et des Transports :

La Mission des Paysages s'est en effet préoccupée d'élagage. Elle s'est aussi préoccupée de la baisse sensible de la qualité des créations contemporaines et du traitement paysagé des villes.

A la suite d'un travail en région Provence Côte d'Azur, il a paru important d'inventorier le patrimoine actuel de parcs et jardins, de le connaître, et d'en mesurer l'état de conservation et d'entretien. Nous avons ainsi commencé, en liaison avec la Direction du Patrimoine un repérage dans une dizaine de régions, des parcs et jardins « d'intérêt paysager, historique et botanique » sans nous limiter à la seule notion de grand parc historique. Notre champ est donc plus vaste et peut concerner des parcs de périodes récentes.

Il nous est apparu que ce patrimoine était extrêmement riche et assez méconnu, à la fois du grand public et souvent de maires qui sont appelés à y travailler. Nous avons constaté que si les propriétaires privés étaient souvent très conscients des problèmes, les élus étaient eux très peu sensibilisés à la conservation des parcs et jardins. Parfois de grands domaines urbains tout à fait intéressants aux plans esthétique et botanique étaient mis en vente sans que la ville ait songé à en organiser la reprise, et au risque qu'ils soient complètement abandonnés.

Nous avons aussi engagé avec la Direction du Patrimoine quelques opérations de réhabilitation couvrant des parcs historiques, des parcs pouvant être classés au titre des sites et des parcs méconnus mais ayant une valeur très forte. Et on peut les ranger en deux grandes catégories : ceux que l'extension des villes avait rendus complètement urbains et qui, dans le cadre d'une ouverture au public, allaient être confrontés à une évolution de leur programme d'utilisation — ceux en milieu rural dont l'ouverture à la visite est envisageable. Et en fonction de ces situations nous avons essayé de voir les différentes familles de partis possibles. Nous avons essayé

d'aborder ces questions de réhabilitation en tenant compte d'une part de la valeur intrinsèque de ces parcs sur les plans de la composition, de la valeur historique et de la richesse botanique, et d'autre part, en intégrant les possibilités actuelles d'utilisation, les problèmes d'ouverture au public, les problèmes économiques et de gestion, et d'entretien quotidien. Et nous avons buté sur une difficulté qui constitue un problème essentiel : les parcs privés repris par des villes manquent en fait d'un « propriétaire personnalisé », et ceci constitue un risque de dégradation. Nous envisageons donc des actions de sensibilisation envers les élus car nous constatons que le patrimoine appartenant aux communes est menacé, soit du fait de son nouvel usage, soit par manque d'un responsable pour organiser son entretien et son évolution « au quotidien ».

Un autre objectif du Ministère est la relance de la création, et nous envisageons pour cela un certain nombre d'actions de formation auprès des professionnels, paysagistes d'une part, architectes et historiens d'art, de l'autre, pour développer notamment le travail en commun. Et nous envisageons également dans ce domaine des actions de sensibilisation auprès des élus.

M. Mercier :

Si les collectivités locales interviennent souvent trop peu il leur est néanmoins possible, bien que dans certains cas très difficile, de le faire, comme le montre l'exemple de Meudon. A Meudon où il y a différents types de parcs, notamment privés, nous avons aussi plusieurs propriétés classées. Leur état est souvent déplorable et le cas le plus difficile est celui de la propriété classée sur laquelle ni le propriétaire ni personne n'a plus le droit de rien faire.

Mais la ville de Meudon a réussi à reprendre plus des trois quarts de l'une de ces propriétés, par un système assez compliqué que je pourrais expliquer à ceux que cela intéresse, et nous l'avons restaurée, ouverte au public, et ainsi, sauvée.

Il a fallu aussi la réaménager en partie pour l'adapter à son nouvel usage (modifications d'allées, de bassins, création dans le verger d'un espace de jeux pour les enfants). Il n'y a pas de gardiens traditionnels mais, dans le pavillon, un couple de jardiniers qui aiment et entretiennent le parc. Ils assurent la discipline et sont beaucoup plus respectés qu'un gardien à casquette et sifflet.

De façon générale il est possible aux collectivités de suivre l'évolution du patrimoine vert privé, notamment par leurs documents d'urbanisme, mais cela est difficile et il faut une volonté politique des élus.

M. de Buyer :

Il y a beaucoup de municipalités qui maintenant attachent de l'importance à leur patrimoine vert et veulent le développer. Mais il y a un autre problème : celui des châteaux dont les parcs se dégradent, faute pour leurs propriétaires de pouvoir les entretenir.

Mme Fustier :

C'est en effet un problème considérable. Une constatation : en cas de difficultés on se désintéresse en effet d'abord du parc, ensuite du château. Mais cette tendance connaît une évolution car les propriétaires privés sont de plus en plus nombreux à comprendre que parc et château sont liés et que, d'un point de vue financier aussi, sauver l'un implique aussi de sauver l'autre. Un regret : tandis que le classement est largement appliqué au patrimoine bâti, le nombre des parcs et jardins classés est, en revanche beaucoup plus réduit. Or le classement donne un certain nombre de possibilités extrêmement utiles et les propriétaires privés souhaiteraient une politique plus large dans ce domaine.

Un espoir : les propriétaires privés sont de plus en plus nombreux à souhaiter le maintien ou la restauration de leurs parcs et un encouragement de la part des pouvoirs publics serait effectivement d'un grand secours.

M. Geffré - Chef du Bureau des Monuments, appartenant

à l'Etat et des Palais Nationaux :

Oui, il y a actuellement à la Direction du Patrimoine une volonté de considérer le jardin comme un monument historique lorsqu'il répond aux critères, donc de continuer à le protéger d'autant plus et à y programmer des travaux. Nous souhaitons aussi faire profiter les propriétaires privés de notre expérience.

M. Pechère

rappelle le vote de l'assemblée générale de l'ICOMOS en 1982 à Rome pour considérer les jardins historiques comme des monuments et non des sites.

M. Geffré :

En France la protection au titre des Monuments Historiques suppose la conformité à un certain nombre de critères bien définis, très différents de ceux des sites. Et il y a des exemples récents de protection de parcs et jardins au titre des monuments historiques, aussi bien par classement que par inscription sur l'inventaire.

De façon générale, un parc ou jardin, pour être considéré en France comme un monument historique, doit répondre aux critères permettant de le classer, ce qui n'est pas facilement le cas d'un site, dont la protection obéit à une autre logique.

M. Pechère

rappelle la définition de la Charte de Florence : « Le jardin historique est une composition architecturale et végétale qui, du point de vue de l'histoire ou de l'art présente un intérêt public ».

M. Geffré

souligne l'accord de l'administration française sur cette définition qui rejoint la teneur de la loi de 1913 sur les monuments historiques. Les jardins sont historiques et classés comme tels à partir du moment où ils possèdent ces critères, et, à partir de ce moment-là il n'y a aucune raison que l'administration ne fasse pas preuve de sa volonté de les protéger et par conséquent de les conserver.

Un intervenant :

fait remarquer l'évolution positive dans la compréhension du

concept d'historicité puisqu'il y a quelques décennies on classait des arbres, ce qui montre comment était ancrée l'idée de la pérennité des végétaux.

Il fait aussi remarquer que l'abandon d'un parc pendant une saison peut faire autant de dégâts que celui d'un bâtiment pendant 10 ans.

M. Pechère :

En Hollande où l'on classe les jardins avec les châteaux on pense maintenant classer les jardins d'abord, car on s'est aperçu qu'ils étaient souvent plus visités que les châteaux.

Mme Van Everdingen - Pays-Bas :

C'est en effet un projet dû aux conséquences du développement urbanistique, car jusqu'à présent il n'était pas nécessaire de classer vu le respect des Hollandais pour les jardins.

M. Appelmans - Architecte paysagiste

apporte un témoignage sur les effets positifs de l'information. Il s'agit du directeur d'un parc en RFA qui avait décidé de couper une allée de hêtres, venus à terme, de rétablir la cascade centrale et de replanter de part et d'autre. Il a montré son projet dans une exposition ouverte aux visiteurs, et a de nouveau invité les journalistes au moment des travaux. Ce qu'il faisait a été tout à fait compris.

M. Piérard de Maujouy - Architecte en chef des Monuments Historiques

pense qu'une étude intéressante pourrait être faite sur les parallèles entre notre attitude envers le renouvellement des plantations et en fait de natalité.

M. Degos :

En conclusion je dirai, empruntant à M. Mitchell, que tout repose sur le travail de l'homme. Mais il s'agit ici de jardins historiques, d'un élément du patrimoine culturel et cet homme doit posséder un certain nombre de qualités : amour de la nature, compétence, goût de l'histoire et peut-être le plus important, être un artiste.



Parc de Marly. Descente vers l'emplacement du Château. (Photo M.P.M.L.).

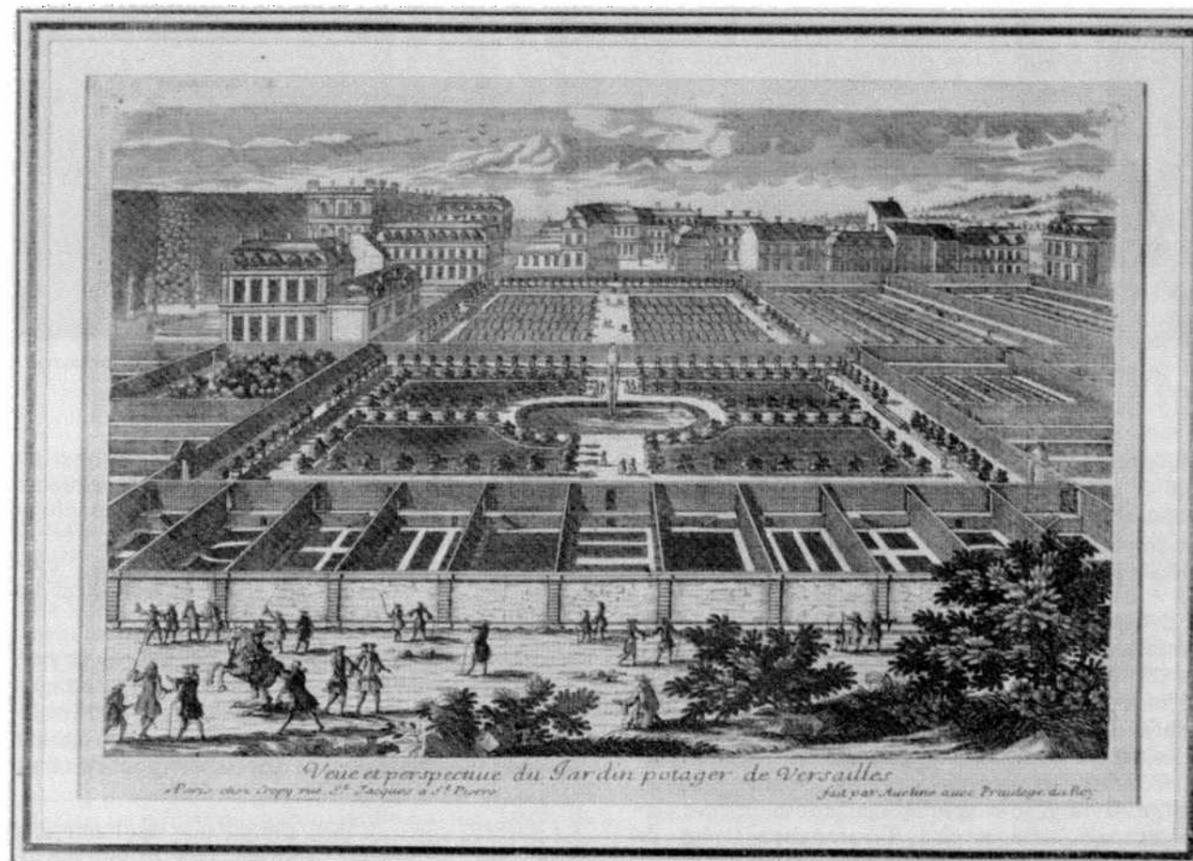
La formation des paysagistes et l'histoire

Le Paysage, expression de synthèse

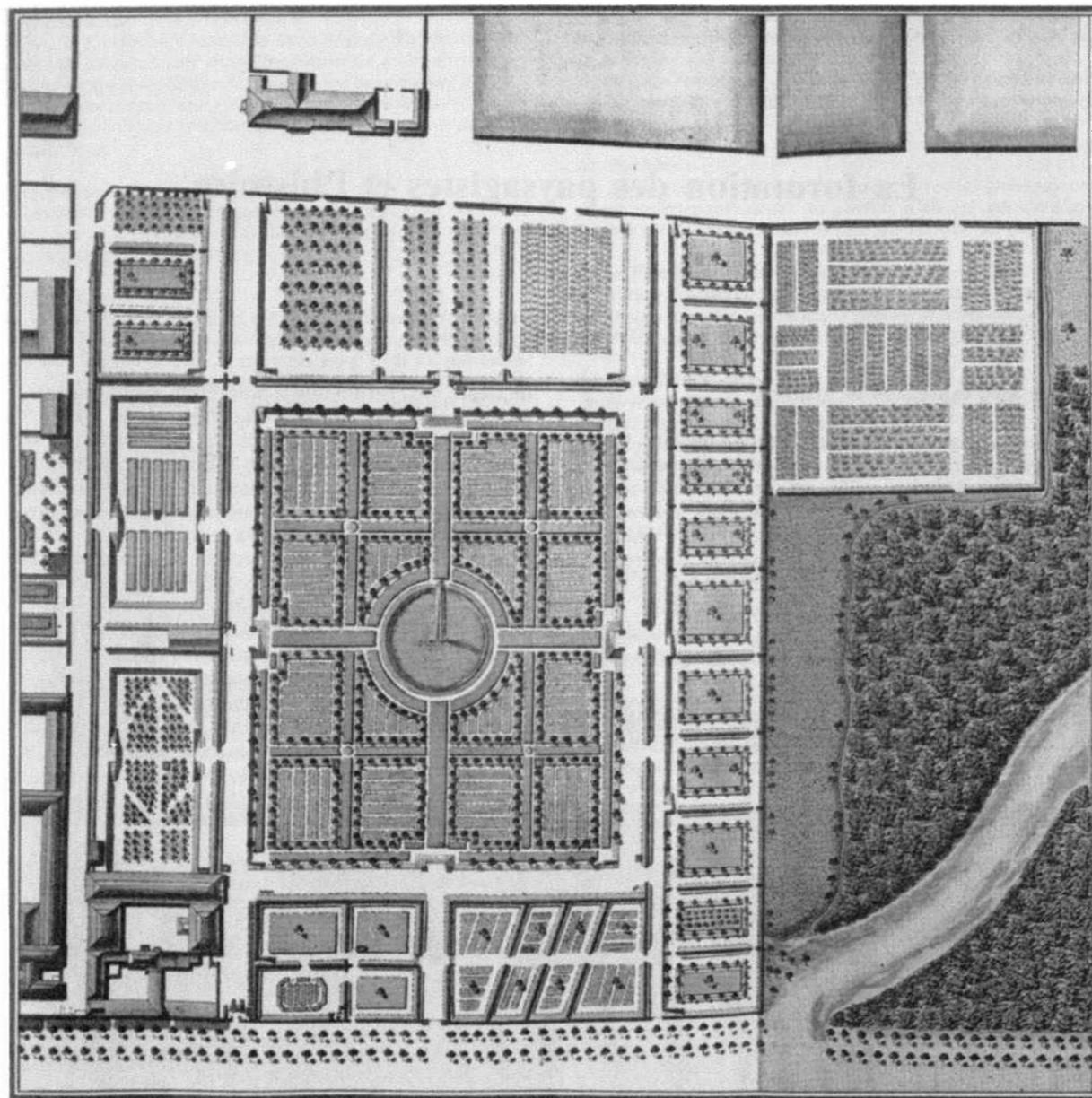
Tous les paysages sont la résultante de l'histoire. Chaque paysage est le résultat d'une évolution permanente remontant aux origines du monde. Son état actuel s'explique par le jeu combiné au cours des millénaires des éléments naturels et de l'intervention de l'homme. Mais les résultats sont divers, comme sont diverses les circonstances dans lesquelles ont été prises des décisions, qui ont eu des conséquences sur le paysage, mais dont l'objet n'était pas le paysage. J'illustre la diversité de ces résultats par deux exemples empruntés à l'histoire récente.

Le premier exemple se passe dans les années cinquante au Cameroun en zone de forêt équatoriale. Traditionnellement, le système de culture comportait un cycle

de trente ans, permettant à la forêt de se reconstituer, en sorte que le paysage demeurait stable. Dans ce système les villages se déplaçaient d'année en année pour être proches des lieux de culture, en pleine forêt où sévissait en permanence la maladie du sommeil. Un équilibre existait depuis des temps immémoriaux entre une population décimée par la maladie et son milieu biologique, équilibre que traduisait la pérennité de la forêt équatoriale. Après la seconde guerre mondiale, l'administration décide une campagne pour éliminer la maladie du sommeil. Pour cela les villages sont fixés autoritairement le long de pistes afin que les équipes de médecins et d'infirmiers puissent intervenir. En quelques années la maladie du sommeil disparaît. Mais le cycle culturel est passé de trente ans à trois ou quatre ans. L'action du climat sur le sol entraîne une dégra-



Vue et perspective du jardin potager de Versailles par Aveline (1702-1760). (TDR).



Plan du Potager du Roy en 1747, tiré du « Recueil des châteaux, jardins, bosquets et fontaines de Versailles, Trianon et la Menagerie » exécuté en 1747 pour le roi Louis XV et conservé au Musée National du Château de Versailles. (TDR).

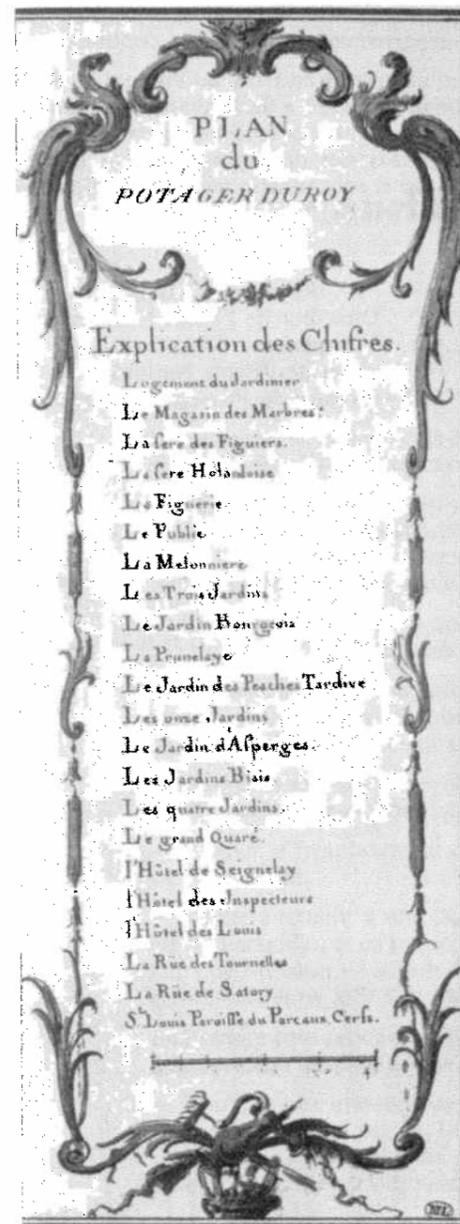
dation rapide de celui-ci ; la forêt ne se reconstitue pas. Ceci se traduit par la substitution d'un paysage de savane à un paysage de forêt. Le paysage traduit une option prise dans un souci humanitaire, mais méconnaissant les exigences de reproduction des écosystèmes.

Le deuxième exemple concerne la façon dont ont été traités les espaces verts en France depuis la fin de la deuxième guerre mondiale. Tout s'est passé dans une majorité de cas comme si ces espaces verts étaient des espaces résiduels. Lors de la conception des projets de toute nature les finalités fonctionnelles, les contraintes techniques et économiques sont prises en compte. Maîtres d'ouvrage et spécialistes de toute nature élaborent tracés, zonages, plans d'aménagement, plans de masse. Ce qui reste, une fois prises en compte toutes ces données, est affecté aux espaces verts. On demande

alors à ceux-ci de remplir les vides inutilisables et de cacher les équipements les plus agressifs. Au stade de la réalisation, les espaces verts sont traités chronologiquement en dernier. Quant à leur financement, il bénéficie des reliquats de crédits disponibles en fin d'opération. Les paysages qui en résultent traduisent les options technocratiques des décideurs.

D'autres exemples montreraient que beaucoup de paysages actuels sont composés d'éléments disparates, en ce sens qu'ils sont d'époques différentes, que finalement chacun d'eux est le vestige d'une autre époque où il a été implanté dans un contexte et pour des finalités différentes de celles d'aujourd'hui.

Le paysage apparaît bien comme une résultante passionnante, émouvante, souvent non dépourvue de beauté, mais qui témoigne des drames de l'histoire, de



Trois cents ans d'histoire au Potager du Roi à Versailles

C'est en novembre 1683 que s'achèvent les travaux d'aménagement du Potager du Roi ; ils ont duré cinq ans. Le potager fait partie du domaine de Versailles ; aussi ne peut-on en parler sans évoquer l'ensemble de Versailles. Imaginons le site avant la création du château et du parc ; les parties les plus hautes sont couvertes de forêts ; les parties les plus basses sont des marécages insalubres où sévit le paludisme ; l'endroit où nous sommes ici aujourd'hui s'appelle l'étang puant. Sur ce site ingrat, qui a fait Versailles ? La rencontre de trois éléments : un lieu, un projet, une équipe pluridisciplinaire. Le lieu a induit les aménagements : les eaux des marécages ont été collectées dans les pièces d'eau ; les forêts maîtrisées se sont organisées en parc. Le projet de Louis XIV est un projet politique, économique, social et culturel, seul capable dans le contexte de l'époque comme aujourd'hui, de mobiliser tout un peuple et de défier le temps. L'équipe pluridisciplinaire, c'est Lebrun, Mansart, Le Nôtre, le peintre, l'architecte, le paysagiste ; c'est aussi Jean-Baptiste de la Quintinye, l'agronome, concepteur et réalisateur du Potager du Roi. A travers 300 ans d'histoire, ce lieu, le Potager du Roi, a connu un destin exceptionnel. En effet, à travers les événements de l'histoire et les affectations diverses qui en sont résultées pour lui, le Potager du Roi a gardé fondamentalement sa structure initiale et est resté fidèle à sa vocation d'origine.

Centre de recherche agronomique de son origine à nos jours, le Potager du Roi a été aussi dès l'origine et demeure aujourd'hui un haut lieu de l'art des jardins et du paysage français. Les conditions de sa réalisation ont toujours valeur d'exemple. Quel est en effet le programme donné par Louis XIV à la Quintinye ? L'objet de l'aménagement est utilitaire ; il ne s'agit pas de créer un jardin d'agrément, mais un jardin potager et fruitier, c'est-à-dire un outil de production qui doit être efficace. L'emplacement du potager est imposé ; il est particulièrement ingrat : marécages nécessitant terrassements et assainissements, terres « de la nature de celles que l'on voudrait trouver nulle part » écrit La Quintinye. Les contraintes d'environnement sont lourdes : d'un côté le château et son parc avec le Roi et la cour, d'un autre le vieux village de Versailles avec une population turbulente et mal contrôlée, d'un troisième la forêt environnante. Tel est le milieu, avec ses problèmes techniques, économiques, sociaux, culturels. Les solutions retenues par le concepteur s'y adaptent. La pièce d'eau des Suisses assure la liaison entre l'aile sud du château, la nature environnante et le potager. Les murs qui entourent celui-ci en assurent la sécurité. Les terrasses autour du grand carré permettent une surveillance aisée. Le grand bassin situé au milieu est une réserve pour l'arrosage. Les petits enclos entourant le dispositif central sont autant de microclimats. Terrasses et murs par leurs orientations différentes permettent toutes les expositions selon la préférence des espèces. Chaque détail concourt à la réalisation de l'objectif ; ajouter ou retrancher en éloigne. Ainsi est créé l'ambiance sensible par l'adéquation des détails à l'ensemble, par la convergence entre les formes créées et l'objet de la création. La problématique de la prise en compte du paysage dans un aménagement est contenue dans cet exemple : assumer le paysage c'est mettre en relation les dimensions sensibles, culturelles et

ses revirements, de ses incohérences, plus que d'une volonté de continuité et d'harmonie.

Cependant certains espaces, qui sont aussi des résultantes de l'histoire, portent en outre la marque d'une volonté délibérée de création paysagère. Tel est le cas des jardins historiques : jardin italien mêlant intimement le végétal et le construit ; jardin mauresque, reflet des délices du paradis pour les hommes du désert ; jardin français ouvert sur la campagne et la forêt environnante, harmonieusement lié à l'architecture qu'il entoure ; jardin japonais symbolisant en des espaces réduits tout un univers ; jardin anglais recomposant une nature imaginaire et bienveillante. Tel est aussi le cas de tous les jardins de chacun, jardin ouvrier, jardin du retraité où le créateur modeste se construit à son idée un monde clos fait pour lui.

fonctionnelles d'un aménagement au service des usagers.

L'Ecole Nationale Supérieure d'Horticulture et l'Ecole Nationale Supérieure du Paysage au Potager du Roi

En 1874 est créée, au Potager du Roi, l'Ecole d'Horticulture dotée d'un laboratoire de recherche en 1893. Devenue Ecole Nationale d'Horticulture en 1918 elle délivre le diplôme d'Ingénieur Horticole à partir de 1927. En 1945 est créée, à l'Ecole, une section du « Paysage et de l'Art des jardins » destinée à former des paysagistes.

En 1961, l'Ecole devient « Ecole Nationale Supérieure d'Horticulture » et est habilitée à recruter par un concours commun avec celui des Ecoles Nationales Supérieures agronomiques. La spécialisation « Protection des plantes » apparaît en 1963. En 1976 l'Ecole Nationale Supérieure d'Horticulture devient un établissement du troisième cycle de l'enseignement supérieur comprenant deux secteurs d'enseignement et de recherche : l'horticulture, la protection des plantes. Il accueille des diplômés d'agronomie générale et des maîtres ès sciences. Les études y durent deux ans et sont sanctionnées par le titre d'Ingénieur diplômé de l'E.N.S.H. portant

mention de la spécialisation. L'établissement comporte en outre un département de formation continue.

Parallèlement, a été créée en 1976, au Potager du Roi, l'Ecole Nationale Supérieure du Paysage. Cet établissement recrute sur titre et sur épreuve (niveau DEUG). Il forme des paysagistes de conception. Les études durent quatre ans et sont sanctionnées par le diplôme de paysagiste DPLG. (1)

Raymond CHAUX
Directeur de l'Ecole Nationale
Supérieure d'Horticulture
et de l'Ecole Nationale
Supérieure du Paysage de Versailles

(1) Pour tout renseignements sur ces écoles, on peut s'adresser à leurs sièges : respectivement 4 et 6 bis, rue Hardy, 78000 Versailles. Tél. (1) 39.50.60.87 et (1) 39.53.98.89.

Conclusions et séance de clôture

Les éléments de conclusions du colloque préparés par le Comité International pour les Jardins et Sites Historiques expriment les souhaits suivants :

— Rétablir le grand axe du jardin de Versailles dans son état primitif en supprimant les marronniers et en replantant la palissade des charmilles. Les marronniers empêchent la charmille de pousser, salissent les statues (qu'il faut nettoyer annuellement à grand peine). Ils n'existaient d'ailleurs pas à l'origine de la création du jardin.

— Régénérer les bosquets qui par manque d'entretien régulier depuis un demi-siècle sont dénaturés, étouffent les charmilles et en conséquence faussent les proportions.

— Dégager d'urgence la colonnade qui court de grands risques à la suite du développement exagéré des grands arbres qui l'entourent, tout en favorisant le développement des buis et des ifs qui forment un bon écran devant le sous-bois.

— Recréer l'ambiance des palissades et rétablir un écran en particulier pour les bosquets de l'Encelade, des Dômes, de la Grande Gerbe et de l'Obélisque.

— Etudier le remplacement des fleurs débordantes du XIX^e siècle qui ornent les précieux vases de Balin.

— Veiller à rétablir d'une façon générale les grands axes du domaine constituant l'ensemble de Versailles, et en particulier l'axe visuel de l'avenue de Paris à travers les bois et hauteurs de Meudon — action d'autant plus opportune après la renaissance de Marly et les efforts entrepris à St Germain et à Meudon même.

— Prendre conscience de l'absolue nécessité d'un entretien régulier et renouvellement cyclique des diverses plantations.

— Entreprendre une campagne d'information du public avec l'aide des médias et d'exposés à faire à Versailles même, la population de la ville étant la première concernée et apte à comprendre la nécessité du sauvetage et des coupes parce que l'on n'a que trop tardé à les entreprendre périodiquement.

M. Degos, Conservateur du Patrimoine Forestier des Monuments Historiques et des Palais Nationaux, rappelle à propos du point 7 que la nécessité absolue d'un entretien régulier est une chose d'une importance capitale.

M. Geffré, Chef du Bureau des Monuments appartenant à l'Etat et des Palais Nationaux, souhaiterait des recommandations qui soient d'ordre plus général et ne portent pas uniquement sur Versailles.

M. Pechère, Président du Comité International pour les Jardins et Sites Historiques, prépare en ce sens la publication d'un « vade mecum » du jardin classique et M. Feray suggère un additif à la Charte de Florence qui donnerait des indications spécifiques pour chaque type de jardins, dont le jardin classique.

Une intervenante souligne l'importance des études approfondies préalables à toute intervention ce qui, rappelle M. Feray, est l'objet de l'article 15 de la Charte de Florence.

M. Feray, Inspecteur Principal Honoraire des Monuments Historiques, dégage les deux points essentiels : l'accent mis sur les grands axes et la nécessité d'une continuité dans l'entretien, seule capable d'éviter des révisions déchirantes.

M. Pechère, au nom du Comité International, remercie vivement la France pour son accueil

et particulièrement la Section Française de l'ICOMOS qui a organisé le colloque et la ville de Versailles qui l'a accueilli. Il remercie tous ceux qui ont participé à cette organisation, notamment le Ministère de la Culture, la Caisse Nationale des Monuments Historiques et des Sites, l'ICOMOS. Il remercie vivement les Conservateurs et responsables des domaines de Versailles, Fontainebleau, Meudon, Saint-Cloud ainsi que M. et Mme de Ganay, qui ont accueilli les participants au colloque pour des visites. Il remercie les intervenants et tous les participants.

M. Pechère remercie les membres du Comité International pour les Jardins et Sites Historiques qui sont parfois venus de très loin.

M. Boiret, Président de la Section Française de l'ICOMOS, clôt le colloque.

Ouvrage édité avec l'aide

de la Direction du Patrimoine au Ministère de la Culture et de la Communication,
de la Direction de l'Architecture et de l'Urbanisme au Ministère de l'Équipement,
du Logement, de l'Aménagement du Territoire et des Transports,
de la Caisse Nationale des Monuments Historiques et des Sites.

Achévé d'imprimer sur les presses de Copédith
Janvier 1988
Dépôt légal n° 1558